

CATALOGUE DES FORMATIONS 2024

Boostez vos pratiques professionnelles en ESAT !



Qualiopi
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification Qualiopi a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



ANDICAT
Association Nationale des
Directeurs et Cadres d'ESAT



Pour toute demande, nous contacter
de préférence par mail : andicat@andicat.org



ANDICAT - 12 rue Mayran - 75009 Paris
Tél. : 01 42 40 15 28 - 07 88 52 77 45 - www.andicat.org

SIRET : 444 490 056 00025

N° de déclaration d'activité : 11 94 058 99 94 - Délivré par la Préfecture de Région Ile-de-France (DRIEETS). Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Ce catalogue est valide du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 - Mise à jour : 1^{er} septembre 2023

BIENVENUE

CATALOGUE DES FORMATIONS 2024

Depuis plus de 20 ans, l'association nationale des directeurs et cadres d'ESAT (ANDICAT) organise des formations qui répondent à des besoins d'acquisition et d'actualisation des connaissances.

Les différents thèmes qui régissent le fonctionnement des ESAT sont abordés dans la trentaine de formations proposées :



LES ESSENTIELS



MANAGER ET ACCOMPAGNER



JURIDIQUE-RÉGLEMENTAIRE



QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL



COMMERCIAL ET MARKETING



TRAVAILLEURS EN ESAT

La plupart de nos formations sont disponibles en intra-muros et en inter-établissements. Certaines sont proposées uniquement intra-muros.

A l'image de leur identité, de leur histoire et du public accompagné, les besoins de formation des ESAT sont souvent différents. Les formateurs d'ANDICAT, par leurs propres formations et leurs expériences, connaissent les spécificités de ce secteur et savent s'adapter aux attentes de chacun.

ANDICAT accompagne ainsi les évolutions indispensables du travail protégé, en lui donnant les moyens d'assumer pleinement sa vocation au sein de l'économie solidaire.

Cette année, ANDICAT vous propose des nouveautés : deux formations pour les professionnels d'ESAT sur l'autodétermination et la transformation des ESAT, et trois formations pour les travailleurs en ESAT sur l'Instance mixte, le Délégué des personnes et l'équipier d'intervention premiers secours.

Toutes les formations impactées par le Plan de Transformation des ESAT ont été actualisées.

Commission formation ANDICAT :

Laura PLAZANET - Référente handicap et qualité, Sébastien HONORÉ, Pierre-Yves LE PHILIPPE, Didier RAMBEAUX.

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DÉLAIS D'ACCÈS



Jusqu'à 15 jours avant le début de la formation, vous pouvez-vous inscrire :

- soit **directement sur le site internet andicat@andicat.org**, en cliquant sur «Inscription en ligne» en haut à droite du programme
- soit **par bulletin d'inscription** à nous retourner à andicat@andicat.org ou par voie postale

Veuillez vérifier que les stagiaires inscrits remplissent les conditions relatives aux prérequis mentionnés sur le programme.

Pour une formation organisée dans votre établissement (intra-muros), veuillez nous contacter.

Pour tout information, vous pouvez nous contacter de préférence par mail : andicat@andicat.org
ou par téléphone du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h,
au 01 42 40 15 28 ou au 07 88 52 77 45

En cas d'absence, merci de laisser un message ou d'adresser un mail avec vos coordonnées, vous serez recontacté(e) sous 48h (jours ouvrés).

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre des formations sont invitées à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités de suivi de la formation.

Les prestations seront adaptées aux situations et profils des personnes : contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emploi du temps, adaptation des rythmes).

GRILLE TARIFAIRE 2024



FORMATION	DURÉE DE LA FORMATION	TARIFS
INTER-ETABLISSEMENTS	1 jour	250 €/stagiaire
	2 jours	500 €/stagiaire
	4,5 jours	1 200 €/stagiaire
INTRA-MUROS	1 jour	2 100 €/établissement
	2 jours	3 600 €/établissement

Les formations intra-muros mutualisées (regroupant plusieurs établissements) et les demandes spécifiques (ex : formation dans les DOM-TOM) feront l'objet de devis adaptés avec des tarifs ajustés.

Nos tarifs, valables en France métropolitaine, sont forfaitaires. Ils comprennent les frais liés à l'intervention du formateur (déplacement, hébergement) et s'entendent nets avec exonération de la TVA.

Les déjeuners des stagiaires et du formateur sont à la charge de l'établissement d'accueil dans le cadre de formations intra-muros.

Ils sont à la charge des stagiaires dans le cas de formations inter-établissements.

NOS OFFRES



- **Bénéficiez d'une réduction de 10 % sur la 4^{ème} formation commandée** (réalisation dans l'année), soit 450 € pour une formation en inter et 3 240 € pour une formation intra-muros.
- **Profitez d'une réduction de 500 € pour 2 sessions de formations identiques et/ou réalisées par le même formateur** (soit deux sessions d'affilée, de 2 jours chacune) : 6 700 € au lieu de 7 200 €.

BULLETIN D'INSCRIPTION



A retourner à ANDICAT : andicat@andicat.org

• Coordonnées de la personne référente de la formation

contact administratif :

Nom : Prénom :
Fonction :
Mail :
Établissement :
Adresse de l'établissement : N° Rue :
.....
CP Ville :
Région :
Téléphone :

• Coordonnées du représentant légal de la structure

signataire devis, convention :

Nom : Prénom :
Fonction : Mail :

• Liste des personnes à inscrire

stagiaires :

Nom	Prénom	Fonction	E-mail	N° téléphone	Difficultés éventuelles*
<i>Champs obligatoires</i>					

*audition, vision, expression, motricité, compréhension, attention, etc.

• Financement et paiement de la formation :

(Ne pas compléter cette partie et ne pas procéder au règlement pour la formation «Adapter ses pratiques managériales aux travailleurs d'ESAT»)

La formation est-elle prise en charge par l'OPCO ?

OUI NON

Si oui, veuillez renseigner les champs suivants :

Nom de l'organisme :

Adresse :

Code postal : Ville :

Si non, quel sera le mode de paiement :

Chèque Virement

Qu'il s'agisse d'un paiement effectué par votre OPCO ou par votre établissement, merci de bien vouloir faire le nécessaire afin que le n° de la facture soit mentionné sur l'ordre de virement.

Pour tout règlement par virement : Crédit coopératif - Maison Alfort
RIB : 42559 10000 08003746145 06 - IBAN : FR76 4255 9100 0008 0037 4614 506 - BIC : CCOFPRPPXXX

• Commentaires

Facultatif

.....
.....
.....
.....
.....



POUR TOUTE DEMANDE, NOUS CONTACTER
de préférence par mail : andicat@andicat.org

ANDICAT - 12 rue Mayran - 75009 Paris Tél. : 01 42 40 15 28 - 07 88 52 77 45
www.andicat.org



SOMMAIRE

DES FORMATIONS 2024

LES ESSENTIELS

- Les fondamentaux des directeurs et cadres d'ESAT p10
- Les fondamentaux pour les professionnels d'ESAT p12
- Piloter et manager la transformation des ESAT p14 Nouvelle Formation
- Comprendre et conduire la transformation des ESAT p16
- L'autodétermination : un « nouveau » levier d'accompagnement ? p18 Nouvelle Formation
- Parcours vers l'emploi p20 Nouveau Contenu

MANAGER ET ACCOMPAGNER

- Adapter ses pratiques managériales aux travailleurs d'ESAT p22
- Manager une équipe de travailleurs handicapés en ESAT p26
- L'accompagnement professionnel des personnes en situation de handicap psychique en ESAT p28
- Les relations entre travailleurs handicapés et professionnels en ESAT p30
- Le Projet Professionnel des travailleurs d'ESAT : construire le carnet de parcours et de compétences p32 Nouveau Contenu
- Communiquer en ESAT p34
- Connaissance et accompagnement des travailleurs en situation de handicap vieillissants et âgés en ESAT p36
- Manager : le Groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles p38

JURIDIQUE-RÉGLEMENTAIRE

- La rémunération des ouvriers d'ESAT et le management des ressources humaines p40
- Fiscalité des ESAT : traitement de la TVA p42
- Réforme de la contractualisation et de la tarification p44
- Évaluations des ESSMS et management par la qualité, stratégie au service de la transformation des ESAT p46

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

- Management participatif et prévention des conflits p48
- Accompagner le changement au sein des ESMS p50
- Analyse du poste de travail et démarche ergonomique p52
- Prévenir l'épuisement professionnel p54
- Le groupe d'analyse des pratiques professionnelles (APP) p56

COMMERCIAL ET MARKETING

- Argumenter l'offre, convaincre le client p58
- Réussir la négociation commerciale p60
- Le management de la relation client en ESAT p62
- La relation client au quotidien p64

TRAVAILLEURS EN ESAT

- Programme d'intervention à l'autodétermination p66
- Comprendre les différents handicaps p67
- Améliorer sa communication et sa posture pour favoriser son insertion professionnelle p68
- Bien communiquer avec le client pour véhiculer une bonne image p69
- Gestes et postures p70 Nouveau Contenu
- Equipier d'intervention premiers secours p71 Nouvelle Formation
- Instance mixte p72 Nouvelle Formation
- Délégué des personnes p73 Nouvelle Formation
- RÈGLEMENT INTÉRIEUR - CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE p74



Les fondamentaux des directeurs et cadres d'ESAT

Réglementation - Responsabilité

Ethique et déontologie - Cadre budgétaire

OBJECTIFS

Maîtriser les connaissances dans les domaines suivants :

- législatifs et réglementaires,
- éthiques et déontologiques,
- budgétaires et comptables.

Appréhender les évolutions en cours.

POUR QUI ?

Directeurs, cadres techniques, cadres administratifs, adjoints techniques, chefs de service d'ESAT.



PRÉ REQUIS

Exercice d'une fonction de cadre et de directeur ou candidat à ce type de fonction.

NOMBRE DE STAGIAIRES

16 maximum.

DURÉE

4,5 jours, soit 30 heures.

COÛT

1 200 € nets exonérés de la TVA, hors déjeuners à la charge des stagiaires.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, apports méthodologiques, alternance d'apports théoriques et de cas concrets, supports pédagogiques (livret d'accueil, présentation interactive), exercices de mise en situation.

MOYENS D'ÉVALUATION

Participation active des stagiaires sous forme de questions-réponses, quiz, études de cas, ...

MOYENS TECHNIQUES

Support papier, projection animation sur tableau blanc.

PROGRAMME ET DÉROULÉ

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente.

1^{ère} demi-journée, de 10 h 00 à 13 h 00

- Les grandes dates de la politique du handicap,
- Historique et rappel du contexte réglementaire, législatif des ESSMS.

2^{ème} demi-journée, de 14 h 00 à 17 h 00

- La réglementation propre aux ESAT.

3^{ème} demi-journée, de 9 h 00 à 13 h 00

- La politique inclusive en France : impacts sur le secteur protégé et perspectives (rapport IGAS/IGF, la réforme de la tarification, l'OETH, la transformation de l'offre, ...).

4^{ème} demi-journée, 14 h 00 à 17 h 00

- Politique économique et politique d'accompagnement : antinomie ?
- Le management des RH, la rémunération des ouvriers d'Esat : réglementation et impacts.

5^{ème} demi-journée, de 9 h 00 à 13 h 00

- La réglementation propre aux ESAT : contexte et évolution réglementaire, responsabilités et délégations.

6^{ème} demi-journée, de 14 h 00 à 17 h 00

- Rôle de la direction et outils à disposition : les moyens à mettre en place (fiches de poste, délégations, ...),
- Les conséquences,
- Les pratiques.

7^{ème} demi-journée, de 9 h 00 à 13 h 00

- Cadre budgétaire des ESAT, BPAS, BAPC, CPOM, PRIAC, PPI, EPRD.

8^{ème} demi-journée, de 14 h 00 à 17 h 00

- Cadre budgétaire des ESAT, BPAS, BAPC, CPOM, PRIAC, PPI, EPRD.

9^{ème} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 00

- Les budgets des ESAT : pratiques et obligations - moyens de contrôle,
- Évaluation de la formation, échanges et conclusion.

INTERVENANTS



Franck NACCACHE, Expert en gestion financière, Commissaire aux comptes - Cabinet Jégard Créatis

Maitre Philippe PATAUX, Avocat associé, Membre du comité de direction - Cabinet Barthélémy Avocats

Didier RAMBEAUX, Directeur de Pôle d'ESAT, ex Directeur RH dans l'industrie, Président d'ANDICAT



Les fondamentaux pour les professionnels d'ESAT

(principalement les moniteurs d'atelier)

OBJECTIFS

Donner aux professionnels les outils et savoirs indispensables à leurs missions et au management des travailleurs d'ESAT.

Anticiper et s'adapter aux changements : sociologiques, réglementaires, économiques, qualitatifs et éthiques.

POUR QUI ?

L'ensemble des personnels des ESAT, prioritairement les moniteurs d'atelier et les moniteurs principaux d'atelier.

PRÉ REQUIS

Etre en activité en ESAT.

NOMBRE DE STAGIAIRES

12 maximum.

DURÉE

2 jours, soit 14 h.

COÛT*

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais de déplacement inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie participative : alternance d'apports théoriques et d'échanges thématiques,
- Apports méthodologiques et pratiques (supports de cours),
- Travaux en sous-groupes.

MOYENS D'ÉVALUATION

Participation active des stagiaires sous forme de questions-réponses, quiz, études de cas.

MOYENS TECHNIQUES

Support Powerpoint, projection animation sur tableau blanc.

PROGRAMME ET DÉROULÉ

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente.

1^{ère} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 00

L'environnement réglementaire et institutionnel :

- La mission des ESAT
- Le cadre législatif (Loi 2002-2, Loi du 11 février 2005) : contenu, outils, statut du travailleur, rôle MDPH/CDAPH
- Dotations et financement des ESAT
- Evolution du contexte réglementaire : les risques actuels
- Le Projet d'Etablissement : les principes, les thématiques traitées, les fiches actions

2^{ème} demi-journée, de 13 h 00 à 17 h 00

L'évolution des publics accueillis :

- Handicap mental : définitions (CIM 10 et DSM IV) et conséquences pour l'accompagnement
- Handicap psychique : approche et conséquences pour l'accompagnement
- Avancée en âge des personnes accueillies en ESAT : constats et préconisations
- L'émergence de nouveaux publics issus de la précarisation sociale, du marché de l'emploi, des CHS, ...

3^{ème} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 00

L'évolution du contexte économique et budgétaire :

- De la naissance des ESAT à la mondialisation : la valorisation du volet économique, enjeu majeur de la mission médico-sociale de l'ESAT
- La mise en œuvre du parcours individualisé appuyée par la formation professionnelle continue : le principe d'éducabilité
- La reconnaissance, la valorisation et le développement des compétences : VAE, plan de formation, apprentissages, ...
- Le droit à la formation dans les ESAT.

4^{ème} demi-journée, de 13 h 00 à 17 h 00

La bientraitance : repères et impacts sur la posture professionnelle :

- Intégrer et mettre en application les RBPP : modalités de mise en œuvre de la bientraitance :
 - notions qui entourent et préparent la bientraitance,
 - définitions,
 - l'usager co-auteur de son parcours,
 - la qualité du lien entre professionnels et usagers,
 - l'enrichissement des structures et des accompagnements par toutes les contributions internes et externes pertinentes,
 - le soutien aux professionnels dans leur démarche de bientraitance.
- Adaptation de l'accompagnement aux attentes et besoins des travailleurs handicapés en ESAT
- Evaluation de la formation, échanges et conclusion.

* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.

INTERVENANT

Michaël CADECK, Directeur de Pôle d'ESAT

ou **Nathalie GYOMLAI**, Directrice de Pôle et membre du GTN SERAFIN-PH

ou **Sébastien HONORÉ**, Directeur de l'offre et de l'accompagnement et membre du GTN SERAFIN-PH

ou **Didier RAMBEAUX**, Directeur de Pôle d'ESAT, ex Directeur RH dans l'industrie, Président d'ANDICAT





Piloter et manager la transformation des ESAT

Le **Plan de Transformation de l'Offre des ESAT** est né de la concertation avec les Pouvoirs Publics. Ce Plan global, articulé autour de 17 engagements déclinés en 31 mesures, a pour enjeu d'impulser une nouvelle dynamique en confortant la mission d'accompagnement des ESAT dans une trajectoire professionnelle et une plus grande porosité avec le Milieu ordinaire. Ce Plan instaure également de nouveaux droits pour les personnes.

OBJECTIFS

- Maîtriser les impacts du Plan de Transformation sur le cadre réglementaire notamment en termes de renforcement des droits des travailleurs et de sécurisation des parcours.
- Renforcer la démarche inclusive des ESAT par l'ouverture vers l'extérieur et des parcours individualisés favorisant la montée en compétences.

PROGRAMME ET DÉROULÉ

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente

1^{ère} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30

Le Plan de Transformation de l'Offre des ESAT et son impact sur le cadre réglementaire :

- La mission des ESAT : la définition du secteur protégé et ses évolutions actuelles (le virage inclusif, l'orientation en milieu ordinaire).
- La loi de 2002 : outils et instances.
- La loi de 2005 : une nouvelle approche du handicap, le statut actuel du travailleur d'ESAT et son régime d'emploi (Rémunération garantie, congés, temps de travail, formation...).
- La notion de non-discrimination : la nouvelle conception du handicap, axe majeur de transformation des politiques publiques.
- Le virage inclusif et l'orientation en M.O.

2^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 16 h 00

Le Plan de Transformation de l'Offre des ESAT : Renforcement des droits des travailleurs et sécurisation des parcours.

- Le rapport IGAS-IGF de novembre 2019 : l'ESAT « Bouclier Social » et la relégitimation du secteur protégé.
- Principaux axes du Plan de Transformation des ESAT : présentation et analyses.
- Accroître les droits des travailleurs et leur pouvoir d'agir.
- Elargir les trajectoires professionnelles.
- L'évolution du statut des travailleurs d'ESAT : le renforcement continu des droits des travailleurs : vers un salariat ?

3^{ème} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30

Le Plan de Transformation de l'Offre des ESAT et son impact sur l'évolution du modèle économique :

- De la naissance des ESAT à la mondialisation : la valorisation du volet économique, enjeu majeur de la mission médico-sociale des ESAT.
- L'ouverture des ESAT vers leur environnement, une démarche inclusive :
 - Favoriser le droit commun et la porosité avec le milieu ordinaire
 - La transformation de l'offre économique des ESAT
 - Développement et partenariat (SPE, EA, Emploi accompagné, ...)

4^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 16 h 00

Le Plan de Transformation de l'Offre des ESAT et son impact sur l'évolution du modèle économique (suite) :

- La Professionnalisation à travers les parcours individualisés appuyés par la formation professionnelle :
 - Le principe d'éducabilité
 - La construction des Projets Professionnels Individuels et le développement des compétences
 - La formation, une ingénierie complexe (OPCA Santé, CPF, RAE, VAE...), mise en œuvre et valorisation du Plan de Formation
- Le pouvoir d'agir des travailleurs et l'autodétermination : projection du film « Rien sans nous ».
- Evaluation de la formation, échanges et conclusion



POUR QUI ?

Directeurs généraux, Directeurs adjoints, Chefs de Services, Responsables administratifs.

PRÉ REQUIS

Etre en activité en ESAT.

NOMBRE DE STAGIAIRES

12 maximum.

DURÉE

2 jours, soit 12 h.

COÛT*

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais de déplacement inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.

* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie participative : alternance d'apports théoriques et d'échanges thématiques,
- Apports méthodologiques et pratiques (supports de cours),
- Film pédagogique.
- Travail en sous-groupes.

MOYENS D'ÉVALUATION

Participation active des stagiaires sous forme de questions-réponses, bilan intermédiaire au début du 2nd jour, questionnaires.

MOYENS TECHNIQUES

Support Powerpoint, films, questionnaire guide, projection de documentaires, animation sur tableau blanc.

INTERVENANT



Didier RAMBEAUX Directeur de Pôle d'ESAT, ex Directeur RH dans l'industrie, Président d'ANDICAT ou **Sébastien HONORE**, Directeur de l'offre et de l'accompagnement et membre du GTN SERAFIN-PH



Comprendre et conduire la transformation des ESAT

Le **Plan de Transformation de l'Offre des ESAT** est né de la concertation avec les Pouvoirs Publics. Ce Plan global, articulé autour de 17 engagements déclinés en 31 mesures, a pour enjeu d'impulser une nouvelle dynamique en confortant la mission d'accompagnement des ESAT dans une trajectoire professionnelle et une plus grande porosité avec le Milieu ordinaire. Ce Plan instaure également de nouveaux droits pour les personnes.

OBJECTIFS

- Maîtriser les impacts du Plan de Transformation sur le cadre réglementaire notamment en termes de renforcement des droits des travailleurs et de sécurisation des parcours.
- Renforcer la démarche inclusive des ESAT par l'ouverture vers l'extérieur et des parcours individualisés favorisant la montée en compétences.
- Adapter les pratiques et postures professionnelles pour favoriser le pouvoir d'agir des travailleurs [autodétermination].

PROGRAMME ET DÉROULÉ

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente.

1^{ère} demi-journée, de 8 h 30 à 12 h 30 - Le Plan de Transformation de l'Offre des ESAT et son impact sur le cadre réglementaire :

- L'environnement réglementaire et institutionnel :
 - la mission des ESAT
 - Le cadre législatif (Loi 2002-2, Loi du 11 février 2005) : contenu, outils, statut du travailleur, rôle MDPH/CDAPH
 - la notion de non-discrimination
 - le virage inclusif

2^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 16 h 30 - Le Plan de Transformation de l'Offre des ESAT : renforcement des droits et sécurisation des parcours :

- Le rapport IGAS-IGF : l'ESAT « Bouclier Social »
- Accroître le droit des travailleurs et leur pouvoir d'agir ([récupération dimanches, jours fériés, délégué des personnes, instance mixte sécurité hygiène...])
- Elargir les trajectoires professionnelles

3^{ème} demi-journée, de 8 h 30 à 12 h 30 - Le Plan de Transformation de l'Offre des ESAT et son impact sur l'évolution du modèle économique :

- De la naissance des ESAT à la mondialisation : la valorisation du volet économique, enjeu majeur de la mission médico-sociale des ESAT.
- L'ouverture des ESAT vers leur environnement, une démarche inclusive :
 - favoriser le droit commun et la porosité avec le M.O.
 - développement des partenariats : SPE, EA, Emploi accompagné, parcours renforcé, PMSMP...
 - la transformation de l'offre économique des ESAT accompagnée par le Plan (FATESAT).
- Le renforcement des parcours individualisés appuyés par la formation professionnelle :
 - le principe d'éducabilité
 - la construction de PPI et le développement des compétences
 - le carnet de parcours et de compétences
 - formation et professionnalisation : droit à la formation, CPF, la reconnaissance et la valorisation des compétences (RAE, VAE, apprentissage).

4^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 16 h 30 - Le Plan de Transformation de l'Offre des ESAT et son impact sur les pratiques professionnelles :

- La mission du moniteur d'atelier : accompagner / animer, organiser et gérer la production / développer les compétences
- L'autodétermination des travailleurs : définition et objectifs / le travailleur co-auteur de son parcours / renforcer le pouvoir d'agir des travailleurs
- La distance et la posture professionnelle : la juste distance dans l'accompagnement / le savoir être et la posture du MA / les risques dans la relation MA/TH
- Evaluation de la formation, échanges et conclusion

POUR QUI ?

Les personnels d'ESAT en charge de l'accompagnement des travailleurs (moniteurs d'ateliers ou principaux, ETS, chargé d'insertion, ...).

PRÉ REQUIS

Etre en activité en ESAT.

NOMBRE DE STAGIAIRES

12 maximum.

DURÉE

2 jours, soit 14 h.

COÛT*

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais de déplacement inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.

* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.

INTERVENANT

Didier RAMBEAUX, Directeur de Pôle Industriel
ou **Sébastien HONORÉ**, Directeur de l'offre et de l'accompagnement et membre du GTN SERAFIN-PH
ou **Nathalie GYOMLAI**, Directrice de Pôle et membre du GTN SERAFIN-PH



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie participative : alternance d'apports théoriques et d'échanges thématiques,
- Apports méthodologiques et pratiques (supports de cours),
- Film pédagogique.
- Travail en sous-groupes.

MOYENS D'ÉVALUATION

Participation active des stagiaires sous forme de questions-réponses, bilan intermédiaire au début du 2^{ème} jour, questionnaires.

MOYENS TECHNIQUES

Support Powerpoint, films, questionnaire guide, projection de documentaires, animation sur tableau blanc.



Les Essentiels

**Nouvelle
Formation**

L'autodétermination : un « nouveau » levier d'accompagnement ?

L'autodétermination est-elle le nouveau mot « à la mode » ou recouvre-t-elle des notions et concepts déjà présents depuis de nombreuses années dans les orientations des politiques publiques ? Les injonctions internes et externes souvent paradoxales, les impératifs de production et le souhait d'un accompagnement individualisé au sein d'un collectif dessinent les nouveaux contours du rôle et de la fonction de moniteur d'atelier.

Les ouvriers d'ESAT sont également en demande d'une évolution de l'accompagnement. La seule maîtrise technique de la production ne suffit plus aujourd'hui pour accompagner, former ou réussir l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés. Cette formation permettra de clarifier les nouvelles approches des missions d'accompagnement et d'encadrement au regard des attendus des pouvoirs publics.

OBJECTIFS

Le Plan de transformation des ESAT nous convoque à mettre en œuvre et à faire vivre l'autodétermination pour les ouvriers d'ESAT. Mais entre représentations erronées, raccourcis trop rapides et le sentiment de « déjà faire », il convient de permettre, sur deux jours, de mieux comprendre les enjeux et les freins à l'autodétermination des travailleurs en ESAT et d'élaborer des outils concrets pour favoriser leur autonomie et leur responsabilité (mais pas que ...).

POUR QUI ?

L'ensemble des personnels d'ESAT, prioritairement les moniteurs d'atelier, les ETS et les moniteurs principaux.



PRÉ REQUIS

Être en activité en ESAT.

NOMBRE DE STAGIAIRES

12 maximum.

DURÉE

2 jours, soit 14 h.

COÛT*

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais de déplacement inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.

En option : Les temps collectifs post-formation : 550 € pour 3h (visio)

* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.

INTERVENANT

Pierre BARRANDE, Consultant, Evaluator & Formateur, Ancien Directeur de Pôle Travail ou **Patrice WAREMBOURG**, Consultant formateur, co-porteur d'un projet européen de recherche sur l'autodétermination, Ancien cadre médico-social



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie participative : alternance d'apports théoriques et d'échanges thématiques.
- Apports méthodologiques et pratiques (supports de cours).
- Travail en sous-groupes, exercices pratiques, mises en situation.
- Vidéos.

MOYENS D'ÉVALUATION

Participation active des stagiaires sous forme de questions-réponses, bilan intermédiaire au début du 2nd jour, questionnaires.

MOYENS TECHNIQUES

Support Powerpoint, questionnaire guide, projection de documentaires, animation sur tableau blanc.

PROGRAMME ET DÉROULÉ

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente

1^{ère} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- A partir d'une situation, partage entre professionnels sur leurs expériences en matière de représentation de l'autodétermination des travailleurs en ESAT
- Les droits des personnes en situation de handicap : panorama législatif et réglementaire
- Situer cette notion dans l'évolution du contexte réglementaire de l'ESAT en lien avec le Plan de Transformation des ESAT
- Rôle et fonctions du moniteur d'atelier dans cette nouvelle dimension autour de l'autodétermination : prise en compte du cadre institutionnel de l'ESAT.
- Enjeux et obstacles liés à l'autodétermination des travailleurs en ESAT (stéréotypes, préjugés et représentations des professionnels)

2^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- Comprendre et appréhender les grands principes de l'autodétermination :
 - Identifier ce que n'est pas l'autodétermination
 - Les préalables, les appuis et les leviers pour favoriser l'autodétermination des ouvriers d'ESAT (et des professionnels)
 - Les trois grands principes de l'autodétermination
 - Passer du POUVOIR SUR .. au POUVOIR DE ...
- Exemples concrets de pratiques favorisant l'autodétermination dans les ESAT
- Échanges en groupes (mises en situation et jeux de rôle) sur les bonnes pratiques et les difficultés rencontrées dans les ESAT pour favoriser l'autodétermination
- Les quatre (voire cinq) dimensions de l'autodétermination
- Le modèle fonctionnel de l'autodétermination et le changement de regard nécessaire pour l'accompagner
- Les différentes étapes du parcours vers l'autodétermination : de la prise de conscience à la mise en action

3^{ème} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- Comment l'autodétermination peut se mettre au service de l'accompagnement et du projet professionnel ?
- Les freins à l'autodétermination des travailleurs en ESAT : institutionnalisation, manque de confiance en soi, peur de l'échec, stigmatisation, paternalisme, etc.

- Les leviers et les stratégies pour favoriser l'autodétermination : développement des compétences, soutien à la prise de décision, accompagnement personnalisé, etc.
- Impact de la logique d'autodétermination sur les postures professionnelles

4^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- L'autodétermination à l'épreuve du projet personnalisé (ou inversement ..)
- La mise en place d'une culture d'autodétermination au sein de l'ESAT : implication des travailleurs, des familles, des professionnels et des partenaires
- Le « modèle écologique » de l'autodétermination sous l'angle de l'organisation apprenante des structures
- Les perspectives d'évolution pour les ESAT en matière d'autodétermination des travailleurs
- Quels liens avec les Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles ?
- Évaluation de la formation, des acquis et des perspectives d'application dans le quotidien professionnel et conclusion

En option : Pour maintenir les professionnels dans une dynamique constructive autour de l'autodétermination un temps complémentaire **collectif** animé par l'intervenant en visio sera réalisé entre 4 à 6 semaines après la formation. Durant les deux jours de formation les professionnels sélectionneront une situation vécue et en cours afin de la « mettre au travail » sous le prisme de l'autodétermination.

Sur un temps de 3h en visio chaque professionnel pourra exprimer la mise en mouvement de la formation suivie et témoignera au collectif de l'évolution de la situation particulière choisie. Ce temps complémentaire a vocation à inciter les professionnels à mobiliser rapidement et de manière effective leurs acquis de formation et à interagir dans une recherche d'intelligence collective et de regards croisés via leurs pairs (pair-aidance entre professionnels / réseau / ressources / échanges de pratiques ...)



Parcours vers l'emploi

Les ESAT ont pour mission de professionnaliser les travailleurs en développant leurs compétences par la formation.

L'évolution des publics et des politiques du handicap imposent aux ESAT la mise en œuvre de parcours professionnels de plus en plus innovants et inclusifs (prestation entreprise, mise à disposition, emploi en milieu ordinaire, ...).

Le Décret n°2022-1561 du 13 décembre 2022 lié au plan de transformation des ESAT renforce la politique d'inclusion en facilitant les parcours vers l'emploi en milieu ordinaire.

- Comment soutenir les travailleurs dans la construction d'un parcours professionnel réaliste ?
- Comment concilier handicap, insertion et inclusion ?

OBJECTIFS

A partir de la présentation de l'ensemble des dispositifs d'emploi existants, cette formation permettra de :

- Appréhender les dispositifs en vigueur favorisant l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés ;
- Évaluer et mobiliser les compétences des travailleurs pour les accompagner dans leur parcours professionnel ;
- Développer des capacités d'expertises pour construire des parcours d'insertion professionnelle réalistes et réussis.



POUR QUI ?

Professionnels chargés d'accompagnement, responsables de soutien, responsables de formation, coordonnateurs de projets, chargés d'insertion, équipes de direction, ...

PRÉ REQUIS Etre en activité en ESAT.

NOMBRE DE STAGIAIRES

12 maximum.

DURÉE 2 jours, soit 14 h.

COÛT*

Inter-établissements : 500 € nets exonérés de la TVA, hors déjeuner à la charge des stagiaires.
Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais de déplacement inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.

* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et de cas concrets, supports pédagogiques : livret d'accueil, présentation interactive, retour d'expérience, témoignage.

MOYENS D'ÉVALUATION

Participation active des stagiaires sous forme de questions-réponses, quiz.

MOYENS TECHNIQUES

Support Powerpoint, supports papier, tableau blanc et/ou paper-board.

PROGRAMME ET DÉROULÉ

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente.

1^{ère} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- Rappel des obligations réglementaires liées aux missions des ESAT :
 - les missions d'un ESAT
 - le plan de transformation des ESAT : explication des évolutions réglementaires favorisant l'insertion en milieu ordinaire.

2^{ème} demi-journée, de 14 h 00 à 17 h 30 :

- Évolution des politiques de l'emploi des personnes en situation de handicap en milieu ordinaire :
 - L'emploi des personnes en situation de handicap : philosophie des politiques
 - Les services publics de l'emploi et les dispositifs d'insertion professionnelle
 - Les dispositifs en faveur de l'emploi
 - Les compensations financières à destination des employeurs

3^{ème} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- Accompagner les projets professionnels en ESAT :
 - professionnaliser pour développer les compétences : moyens et outils
 - comment valoriser et reconnaître les compétences en ESAT : employabilité vers le milieu ordinaire de Travail
 - la formation professionnelle

4^{ème} demi-journée, de 14 h 00 à 17 h 30 :

- Construire un parcours d'insertion/inclusion professionnel réaliste :
 - les critères de construction de parcours
 - la préparation à l'emploi pour le travailleur et l'employeur
 - le maintien dans l'emploi
- Évaluation de la formation, échanges et conclusion.

INTERVENANT

Adeline CAILLET, Responsable Service Accompagnement, Spécialiste d'Ingénierie de Formation ou **Hubert DELMAIRE**, Coordinateur Plateforme Emploi Accompagné Métropole Lilloise à LADAPT





Manager et accompagner

Adapter ses pratiques managériales aux travailleurs d'ESAT

en partenariat avec Parmentier Bleu Social

Formation éligible au CPF



Les recrutements d'encadrants en ESAT s'effectuent principalement sur la base de compétences techniques (menuiserie, espaces verts, autres). Aussi, le risque est grand pour l'encadrant de transposer ce qu'il connaît du monde de l'entreprise ordinaire (contrat de travail) dans un contexte médico-social (contrat de soutien et d'aide par le travail).

BUT DE LA FORMATION

La mission et l'action du moniteur/monitrice d'atelier en ESAT sont constitutives de l'accompagnement des travailleurs handicapés vers une plus grande autonomie.

L'appropriation des savoirs, savoir-faire et attitudes inhérents à la fonction du moniteur vont permettre de réaliser cet accompagnement dans les meilleures conditions.

OBJECTIFS

1. Situer sa mission dans le contexte réglementaire de l'ESAT.
2. Organiser et gérer une activité de production dans l'ESAT ou à l'extérieur.
3. Évaluer, et accompagner les travailleurs dans le développement de leurs compétences.
4. Développer et mettre en œuvre ses compétences relationnelles.

INTERVENANTS

Professionnels de terrain, exerçant notamment dans des ESAT, disposant des compétences techniques et pédagogiques nécessaires



15 - 16 janv. / 5 - 6 février / 11 - 12 mars / 4 - 5 avril
EXAMEN 26 avril 2024

18 - 19 mars / 22 - 23 avril / 21 - 22 mai / 17 - 18 juin
EXAMEN 5 juillet 2024

9 - 10 sept. / 14 - 15 oct. / 12 - 13 nov. / 2 - 3 déc.
EXAMEN 20 décembre 2024

PROGRAMME ET DÉROULÉ

Chaque regroupement de deux jours commence par la présentation des journées, un recueil des attentes et un temps de réponse aux questions des stagiaires. Il finit par : une évaluation des acquis (QCM) et l'évaluation de la satisfaction des participants

LES COMPETENCES RELATIONNELLES

1^{ère} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

Recontextualisation de la formation et présentation du contenu pédagogique (Déroule et références théoriques).

- Exercice. Prise de conscience de ce qu'est l'écoute empathique et la non-écoute.
- L'empathie : définition et déclinaison.
- L'empathie en « je » : explication et mise en situation.

2^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- Exercice : les façons inefficaces d'exercer son autorité et de susciter la coopération.
- Différence entre obéissance et responsabilisation.
- Les 6 règles du Savoir-Dire / Exercice de mise en application individuelle (lettre).
- Partage d'un exemple de participant avec le groupe.
- Second partage d'un exemple de participant avec le groupe.

3^{ème} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- L'empathie en « tu » : explication et mise en application.
- Retour des participants sur la mise en application (débrief)
- Analyse de situation à partir du référentiel RE (empathie et Savoir-Dire).

4^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- La Résolution de problème. Exposé et choix d'une situation apportée par un participant.
- Démonstration autour de la résolution de problème.

SITUER SA MISSION ET LE CONTEXTE REGLEMENTAIRE ET LEGISLATIF DE L'ESAT

5^{ème} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- Présentation des attendus du dossier professionnel de l'examen de certification et de l'oral de certification
- Présentation du contenu du J3 et recueil des besoins et des attendus des stagiaires
- Se situer dans le contexte MS/ESAT
- Historique du handicap et du travail protégé

6^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- Le contexte réglementaire et législatif de l'ESAT : loi de 2002-2 et les outils, la loi de février 2005, le décret du 23 décembre 2006
- Circulaire du 1^{er} aout 2008
- Le juste équilibre entre l'action médico-sociale et la production

LE DOUBLE ROLE DU MONITEUR ET LE MONITEUR GARANT DE LA PRODUCTION

7^{ème} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- La fonction du moniteur d'atelier en ESAT : un double rôle - Le paradoxe incontournable de la fonction autour de : L'usager sujet de droits et garant de la production. L'obligation de moyen (usager) et de résultat (client).
- La posture du moniteur : Juste distance/juste proximité. Marge d'autonomie et d'incertitude.

8^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- Le moniteur garant de la production : La vie d'une affaire. Les outils de suivi et de production d'information. Associer le travailleur à la production d'information.

9^{ème} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- Présentation du contenu du J5 et recueil des besoins et des attendus des stagiaires
- Le moniteur référent du projet - Le projet personnalisé : Définition, outils, mise en œuvre, suivi. L'évaluation des potentialités et des acquis : outils et posture. La formation. Travailler en équipe autour du projet. Les écrits professionnels.

10^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- Communiquer autour et avec l'usager : La notion de secret partagé. Le devoir de réserve. Le secret professionnel. Le dossier de l'usager. L'expression et la participation (CVS, autre...).

LES RBPP ET LA DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE

11^{ème} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- Présentation du contenu du J6 et recueil des besoins et des attendus des stagiaires
- Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS.
- HAS : missions, méthodologie de compréhension et d'appropriation des RBPP.
- Identification des RBPP et plus spécifiquement celles relatives aux ESAT.

12^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- La démarche d'amélioration continue : Articulation avec les RBPP. Évaluation interne. Évaluation externe. Bilan de la journée : Retour des participants

APPREHENDER LA NOTION DE HANDICAP ET LA NOTION D'ERGONOMIE

13^{ème} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- Présentation du contenu du J7 et recueil des besoins et des attendus des stagiaires
- La notion de handicap : Approches des différentes pathologies. Conséquences du handicap sur la perception du monde et de l'environnement.

14^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- Notions d'ergonomie : Adaptation des postes de travail. Règles d'hygiène et de sécurité. Détachement en entreprise.
- Etude de cas.

LE STATUT DU TRAVAILLEUR EN SITUATION DE HANDICAP EN ESAT

15^{ème} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- Présentation du contenu du J8 et recueil des besoins et des attendus des stagiaires
- Le statut du travailleur handicapé en ESAT : Les éléments de rémunération. La notion de personne vulnérable. La protection juridique des majeurs.

16^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- Le statut du travailleur handicapé en ESAT (suite) : La responsabilité du moniteur. Responsabilité pénale. Etude de cas.
- Bilan collectif et individuel de l'ensemble de la formation.

EVALUATION FINALE DE CERTIFICATION

Evaluation sommative continue permettant d'attester des acquis et session de validation du certificat : entretien oral d'environ 30 mn avec présentation d'un dossier professionnel.

SANCTION DE LA FORMATION

Certificat professionnel validé par un jury composé d'un formateur et de 2 professionnels du champ visé par la certification.



POUR QUI ?

Moniteur d'atelier en exercice ou amené à exercer dans l'année.

PRÉ REQUIS

Savoirs de base (lire, écrire, compter).
Savoir utiliser les outils bureautiques de base pour la rédaction du dossier professionnel.

NOMBRE DE STAGIAIRES

15 maximum.

DURÉE

8 jours, soit 56 heures, à raison de 2 jours par mois. Le rythme de formation est réalisé en fonction de l'activité des participants en poste.

COÛT

Inter établissements : 2 300 € nets hors déjeuners à la charge des stagiaires.

Éligible au CPF

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, études de cas et mise en situation, partage d'expériences, auto-évaluation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Magistral pour les notions théoriques
- Active et participative. Les méthodes seront adaptées en fonction du profil des participants.

MOYENS D'ÉVALUATION

- Evaluation sommative
- Evaluation continue durant la formation
- 1 examen de certification QCM
- Oral de présentation
- Conditions d'obtention de la certification : avoir réalisé l'ensemble des évaluations en formation, l'examen de certification et avoir obtenu la moyenne.

MOYENS TECHNIQUES

Support Powerpoint, projection de documents, clé USB contenant les supports et ressources complémentaires.



Manager une équipe de travailleurs handicapés en ESAT

La seule maîtrise technique de la production ne suffit plus aujourd'hui pour accompagner, former ou réussir l'insertion professionnelle des travailleurs en situation de handicap. Coincé entre exigences de production et gestion des Hommes, entre activités à assurer et projet personnalisé à développer et à mettre en œuvre, le rôle du moniteur d'atelier devient de plus en plus complexe. Cette formation permettra de clarifier votre mission d'accompagnement et d'encadrement au regard des attendus et des missions confiées par les pouvoirs publics.

OBJECTIFS

- Actualiser les connaissances sur l'environnement réglementaires et les outils afin de les utiliser comme leviers dans le management d'une équipe de travailleurs au sein du collectif d'accompagnement.
- Connaître et prendre en compte les besoins en lien avec les différents handicaps pour organiser et adapter le travail aux personnes.
- Développer la qualité de vie au travail dans une visée de reconnaissance professionnelle, de développement des compétences afin de favoriser l'autonomie au travail.
- Appréhender et comprendre les mutations et évolutions à venir du secteur du travail protégé.
- Organiser et optimiser les communications dans un esprit de relation d'aide et de respect des droits et potentiels des travailleurs en situation de handicap.

26

POUR QUI ?

L'ensemble des personnels d'ESAT, prioritairement les moniteurs d'atelier, les ETS et les moniteurs principaux.



PRÉ REQUIS

Etre en activité en ESAT.

NOMBRE DE STAGIAIRES

12 maximum.

DURÉE

2 jours, soit 14 h.

COÛT*

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais de déplacement inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.

* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie participative : alternance d'apports théoriques et d'échanges thématiques,
- Apports méthodologiques et pratiques (supports de cours),
- Travail en sous-groupes.

MOYENS D'ÉVALUATION

Participation active des stagiaires sous forme de questions-réponses, bilan intermédiaire au début du 2^{ème} jour, questionnaires.

MOYENS TECHNIQUES

Support Powerpoint, questionnaire guide, projection de documentaires, animation sur tableau blanc.

PROGRAMME ET DÉROULÉ

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente.

1^{ère} demi-journée : de 9 h 00 à 12 h 00

- Situer sa mission dans le contexte réglementaire de l'ESAT : identité et missions des ESAT
- Comprendre et appréhender la notion de handicap :
 - Évolution des publics accompagnés en ESAT
 - Typologies des handicaps : déficiences intellectuelles - déficiences psychiques
 - Problématiques liées au vieillissement
 - Problématiques en lien avec la mixité (hétérogénéité) des personnes accueillies

2^{ème} demi-journée : de 13 h 30 à 17 h 00

- Rôle et fonctions du moniteur d'atelier : prise en compte du cadre institutionnel de l'ESAT dans le management d'une équipe de travailleurs handicapés.
 - Le projet d'établissement : les principes
 - Les droits des usagers et les documents relatifs à leur mise en œuvre
 - Les droits sociaux des travailleurs handicapés d'ESAT
 - L'équipe d'encadrement pluridisciplinaire : le positionnement professionnel - la communication
 - Les différentes modalités d'emploi et d'accompagnement professionnel des travailleurs handicapés
 - Les aménagements possibles de l'environnement de travail
 - Les activités de soutien
 - Les réseaux et partenariats

3^{ème} demi-journée : de 9 h 00 à 12 h 30

- Accès à la citoyenneté : galerie de portraits de travailleurs handicapés (documentaire « Paroles de Travailleurs »).
- Les contours d'une culture bienveillante en ESAT : impacts de la posture professionnelle des encadrants - Les RBPP.
- Les outils du management : La communication : établir une relation de confiance

4^{ème} demi-journée : de 13 h 30 à 17 h 00

- Les outils du management (suite) :
 - Le projet personnalisé d'accompagnement : mise en œuvre du parcours individualisé
 - La formation professionnelle : l'identité professionnelle comme support de valorisation et de professionnalisation
 - Les supports et outils adaptés à l'évaluation de l'efficacité professionnelle des travailleurs handicapés (les référentiels métiers, ...)
 - La santé au travail et la prévention des risques professionnels
- Les enjeux et les étapes de l'intégration professionnelle : évolution des politiques de l'emploi des personnes handicapées
- Évaluation de la formation, échanges et conclusion.

27

INTERVENANT

Sébastien HONORÉ, Directeur de l'offre et de l'accompagnement et membre du GTN SERAFIN-PH ou **Pierre BARRANDE**, Consultant formateur - Ancien Directeur de Pôle Travail





L'accompagnement professionnel des personnes en situation de handicap psychique en ESAT

L'accueil quotidien des travailleurs handicapés présentant un handicap psychique en ESAT nécessite pour les personnels d'encadrement des connaissances spécifiques. Cette formation aura une visée pratique et compréhensive de la problématique du public et s'élaborera à partir des situations de terrain et d'apports théoriques.

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances de base nécessaires à une compréhension des personnes présentant un handicap psychique.
- Élaborer un accompagnement professionnel adapté en réponse aux besoins des personnes.
- Être en capacité de savoir orienter les personnes vers des dispositifs/services relais.

PROGRAMME ET DÉROULÉ

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente.

1^{ère} demi-journée, de 8 h 30 à 12 h 00 :

- Identité et missions des ESAT
- Evolution des publics accueillis en ESAT
- Les principales pathologies à l'origine du handicap psychique

2^{ème} demi-journée, de 13 h 00 à 16 h 30 :

- L'accompagnement des adultes en situation de handicap psychique
- Les principaux impacts du handicap psychique dans l'accompagnement professionnel en ESAT

3^{ème} demi-journée, de 8 h 30 à 12 h 00 :

- Les conditions d'un accompagnement adapté aux personnes en situation de handicap psychique en ESAT : méthodologie et recommandations

4^{ème} demi-journée, de 13 h 00 à 16 h 30 :

- Les réponses institutionnelles et de services :
 - les emplois modulés
 - l'ESAT de transition
 - l'ESAT hors les murs
 - les dispositifs spécifiques
- Tour de table : validation des acquis de la demi-journée précédente.
- Evaluation de la formation, échanges et conclusion.



POUR QUI ?

Tous professionnels travaillant en ESAT (directeurs, adjoints techniques, moniteurs, animateurs de formation, assistants de service social, ...).

PRÉ REQUIS

Être en activité en ESAT.

NOMBRE DE STAGIAIRES

12 maximum.

DURÉE

2 jours, soit 14 h.

COÛT*

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais de déplacement inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie participative : alternance d'apports théoriques et d'échanges thématiques,
- Apports méthodologiques et pratiques (supports de cours),
- Études de cas.

MOYENS D'ÉVALUATION

Participation active des stagiaires sous forme de questions-réponses, bilan intermédiaire au début du 2^{ème} jour, questionnaires.

MOYENS TECHNIQUES

Support Powerpoint, projection de documentaires, animation sur tableau blanc.

INTERVENANT

Anne-Sophie MARECHAL, Directrice générale, Directrice d'ESAT et de Foyer d'hébergement ou **Patrick GENTY**, Coach Professionnel, Formateur



* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.



Les relations entre travailleurs handicapés et professionnels en ESAT : les positionnements respectifs

OBJECTIFS

Donner aux professionnels les outils et savoirs indispensables à leurs missions afin de les guider dans leurs postures professionnelles pour garantir l'accompagnement des travailleurs.

- Maîtriser les spécificités sociologiques, réglementaires et institutionnelles
- Adapter ses postures professionnelles en fonction des différents publics
- Mettre en œuvre un accompagnement qualitatif et éthique



POUR QUI ?

L'ensemble des personnels des ESAT, prioritairement les moniteurs d'atelier et les moniteurs principaux d'atelier.

PRÉ REQUIS

Etre en activité en ESAT.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 maximum.

DURÉE

2 jours, soit 14 h.

COÛT*

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais de déplacement inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.

* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie participative : alternance d'apports théoriques et d'échanges thématiques,
- Apports méthodologiques et pratiques (supports de cours),
- Travaux en sous-groupes.

MOYENS D'ÉVALUATION

Participation active des stagiaires sous forme de questions-réponses, quiz, études de cas.

MOYENS TECHNIQUES

Support Powerpoint, projection animation sur tableau blanc.

PROGRAMME ET DÉROULÉ

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente.

1^{ère} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30

DROITS ET DEVOIRS DES TRAVAILLEURS :

- Tour de table : présentation de la formation et attentes des participants
- La mission des ESAT
- Le cadre législatif (Loi 2002-2, Loi du 11 février 2005) : contenu, outils, statut du travailleur, rôle MDPH/CDAPH
- Le projet d'établissement :
 - les principes,
 - les thématiques traitées.

2^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00

ÉVOLUTION DES PUBLICS ACCUEILLIS ET DES PRATIQUES :

- Tour de table : validation des acquis de la demi-journée précédente
- Handicap mental :
 - définitions (CIM 10 et DSM IV) et conséquences pour l'accompagnement.
- Handicap psychique :
 - approche et conséquences pour l'accompagnement.
- Avancée en âge des personnes accueillies en ESAT :
 - constats et préconisations.
- L'émergence de nouveaux publics issus de la précarisation sociale, du marché de l'emploi, des CHS, ...

3^{ème} demi-journée, de 8 h 30 à 12 h 30

LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE DU MONITEUR D'ATELIER :

- Tour de table : validation des acquis de la demi-journée précédente
- La mission du moniteur :
 - accompagner,
 - animer, organiser et gérer la production,
 - développer les compétences.
- Le processus des projets personnalisés
- La bientraitance: repères et impacts

4^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 16 h 30

LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE DU MONITEUR D'ATELIER (suite) :

- Tour de table : validation des acquis de la demi-journée précédente
- Les espaces de paroles et de réflexions sur la pratique professionnelle
- La juste distance dans l'accompagnement :
 - le savoir être et la posture du MA
 - les risques dans la relation MA/TH
- Groupes de travail : la posture professionnelle dans les temps d'accompagnement
- Evaluation de la formation, échanges et conclusion

INTERVENANT

Sébastien HONORÉ, Directeur de l'offre et de l'accompagnement et membre du GTN SERAFIN-PH
 ou **Pierre-Yves LE PHILIPPE**, ex Directeur d'ESAT, d'IME et d'EA
 ou **Didier RAMBEAUX**, Directeur de Pôle d'ESAT, ex Directeur RH dans l'industrie, Président d'ANDICAT
 ou **Nathalie GYOMLAI**, Directrice de Pôle et membre du GTN SERAFIN-PH





Le Projet Professionnel des travailleurs d'ESAT : construire le carnet de parcours et de compétences

Les ESAT ont pour mission d'accompagner et de former chaque travailleur dans le cadre de son Projet Individuel pour réussir son insertion professionnelle et concourir à son développement personnel.

Ils offrent la possibilité aux personnes accompagnées de se professionnaliser tout au long de leur vie. **Le Décret n°2022-1561 du 13 décembre 2022 lié au plan de transformation des ESAT renforce la traçabilité de la mise en œuvre des Projets Individuels par la mise en place d'un carnet de parcours et de compétences à destination de chaque travailleur.**

- Comment créer un référentiel professionnel pour construire un plan de développement des compétences ?
- Comment recueillir les attentes et les besoins de chaque travailleur et les traduire en compétences et objectifs à atteindre ?
- Comment tracer efficacement les suivis des projets professionnels et les traduire en carnet de parcours et de compétences

OBJECTIFS

A partir d'outils et de modèles fournis, cette formation permettra de :

- Recenser les connaissances, savoir-faire et savoir-être nécessaires à la tenue du poste : construire un référentiel professionnel
- Identifier et définir les compétences à atteindre dans le cadre du Projet Professionnel Individuel
- Mettre en œuvre et suivre les prestations d'apprentissage et de formations professionnelles requises au développement des compétences.

A l'issue de la formation, chaque participant sera capable de comprendre la méthodologie de la mise en place d'un projet professionnel et de son suivi pour faire reconnaître les compétences des travailleurs à travers le carnet de parcours et de compétences.

INTERVENANTE

Adeline CAILLET,

Responsable Service Accompagnement, Spécialiste d'Ingénierie de Formation



PROGRAMME ET DÉROULÉ

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente.

1^{ère} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- Rappel des obligations réglementaires : le projet individuel, le droit à la formation, les missions de l'ESAT...
- Du principe d'éducabilité à la définition de l'accompagnement et de la professionnalisation

2^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- Quelles sont les compétences mobilisées pour une activité ?
 - Qu'est-ce qu'une compétence ?
 - Comment recenser les savoirs, savoir-faire, savoir-être d'une activité pour élaborer des fiches de poste, référentiels d'activité, ...
- Quelles sont les compétences à mobiliser pour le Projet Professionnel Individuel
 - Qu'est-ce que le Projet Professionnel ?
 - Les objectifs du recueil des attentes et des besoins (outils, formalisation, organisation, ...)

3^{ème} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- Mettre en œuvre les Parcours de Professionnalisation
 - Définition de Parcours
 - Les modalités d'apprentissage, le suivi, ...
 - Le carnet de parcours et de compétences

4^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- La formation professionnelle support des Parcours de professionnalisation
 - De la synthèse des besoins au plan de formation de l'ESAT
- Le financement de la formation professionnelle : optimiser les ressources
- Échanges et conclusion.

POUR QUI ?

Professionnels chargés d'accompagnement, responsables de soutien, responsables de formation, coordonnateurs de projets, chargés d'insertion, équipes de direction, ...



PRÉ REQUIS Être en activité en ESAT.

NOMBRE DE STAGIAIRES 12 maximum.

DURÉE 2 jours, soit 14 h.

COÛT*

Inter-établissements : 500 € nets exonérés de la TVA, hors déjeuner à la charge des stagiaires.
Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais du formateur inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.

* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et de cas concrets, supports pédagogiques : livret d'accueil, présentation interactive, exercices de mise en situation à partir de modèles fournis par les stagiaires et la formatrice.

MOYENS D'ÉVALUATION

Participation active des stagiaires sous forme de questions-réponses, quiz.

MOYENS TECHNIQUES

Support Powerpoint, supports papier, tableau blanc et/ou, paper-board.



Communiquer en ESAT

OBJECTIFS

- Mieux se connaître, savoir écouter et savoir faire passer les messages.
- Adopter une communication efficace pour éviter les conflits et travailler dans un milieu enrichissant.

POUR QUI ?

Tout public travaillant en ESAT.



PRÉ REQUIS

Etre en activité en ESAT.

NOMBRE DE STAGIAIRES

15 personnes maximum, 12 dans l'idéal.

DURÉE

2 jours, soit 14 h.

COÛT*

Inter-établissements : 500 € nets exonérés de la TVA, hors déjeuner à la charge des stagiaires.

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais du formateur inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.

* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, apports méthodologiques, alternance d'apports théoriques et de cas concrets, mise en situation professionnelle au plus près des problématiques rencontrées dans le milieu professionnel. Supports pédagogiques (livret d'accueil, présentation de la formation et fiches conseils en fonction des besoins).

MOYENS D'ÉVALUATION

Participation active des stagiaires sous forme de questions-réponses, études de cas personnalisés.

MOYENS TECHNIQUES

Support papier, projection animation sur tableau blanc et présentation et / ou fiches actions sur papier ou clé USB.

PROGRAMME ET DÉROULÉ

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente.

1^{ère} demi-journée : de 10 h 00 à 12 h 30

- Qu'est-ce que la communication ? Les différentes définitions, utilisation de la communication :
 - la communication orale : une compétence essentielle
 - le profil de communication : mieux se connaître pour mieux communiquer
 - les freins à une communication efficace et travail dirigé

2^{ème} demi-journée : de 13 h 30 à 17 h 30

- Comprendre les difficultés que nous rencontrons en communication :
 - analyser comment nous projetons le monde en fonction de nos envies ou de nos peurs
 - reconnaître et apprendre à gérer les émotions dans différents types de communication

3^{ème} demi-journée : de 8 h 30 à 12 h 30

- Les différents registres de communication :
 - visuel, auditif, kinesthésique, olfactif, gustatif
 - quel registre sensoriel je privilégie pour communiquer ?

4^{ème} demi-journée : de 13 h 30 à 17 h 00

- Les différentes étapes de la communication efficace :
 - Description des faits
 - Ressentis, sensations, émotions
 - Savoir exprimer mes besoins sur le fond et sur la forme
- Evaluation de la formation, échanges et conclusion.

INTERVENANTE

Catherine BESIERS-TABOURNEAU,

Psychologue du travail, Responsable de formation





Connaissance et accompagnement des travailleurs en situation de handicap vieillissants et âgés en ESAT

OBJECTIFS

- Connaître et maîtriser les principales politiques publiques traitant du vieillissement des personnes en situation de handicap.
- Étudier analyser et s'appropriier les statistiques nationales sur le vieillissement des personnes en situation de handicap.
- Comprendre les effets conjugués du vieillissement et du handicap.
- Élaborer et mettre en œuvre des solutions adaptées pour répondre aux besoins personnels et institutionnels.
- Construire son projet d'établissement en prenant en compte ces connaissances et analyses.

36



POUR QUI ?

Les directeurs et cadres d'ESAT désireux de trouver des solutions adaptées, intégrées dans le projet d'établissement.

PRÉ REQUIS

Etre en activité en ESAT.

NOMBRE DE STAGIAIRES

12 maximum.

DURÉE

2 jours, soit 14 h.

COÛT*

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais de déplacement inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.

* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie participative : alternance d'apports théoriques et d'échanges thématiques,
- Apports méthodologiques et pratiques (supports de cours),
- Travaux en sous-groupes.

MOYENS D'ÉVALUATION

Participation active des stagiaires sous forme de questions-réponses, quiz, études de cas.

MOYENS TECHNIQUES

Support Powerpoint, vidéo, projection animation sur tableau blanc.

PROGRAMME ET DÉROULÉ

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente.

1^{ère} demi-journée : de 9 h 00 à 12 h 30

- Les directives gouvernementales et politiques publiques
- La population vieillissante en ESAT :
 - Statistiques démographiques, éléments sociologiques
 - Caractéristiques, impacts sur les aptitudes professionnelles, besoins. Les effets conjugués du vieillissement et du handicap
- La prévention et le repérage des situations critiques : Santé et qualité de vie au travail des personnes en situation de handicap, prévention des risques professionnels et lutte contre l'usure professionnelle

2^{ème} demi-journée : de 13 h 30 à 17 h 00

- Les réponses possibles des ESAT :
 - L'aménagement et la réduction du temps de travail : [temps partiels, temps modulés, séquentiels, ...]
 - Les dispositifs d'accueil mixtes, l'individualisation des parcours (ESAT Foyers d'hébergement, foyer d'accueil médicalisés, ...)
 - L'organisation de la production, l'ergonomie des postes de travail, la préparation à l'effort, la mobilité professionnelle, ...
 - L'enjeu partenarial (la pair-aidance, les services d'accompagnement, les sections d'accueil de jour annexes aux ESAT, ...) ET les partenariats indispensables (médecine du travail, Samsah, ergonomie, SAVS, ...)
- Préparer l'après ESAT - Les dispositifs de préparation à la retraite

3^{ème} demi-journée : de 9 h 00 à 12 h 30

- Construire un projet d'établissement ou de service garantissant un accompagnement adapté et bienveillant des personnes handicapées vieillissantes en ESAT
- La population vieillissante en ESAT : un fait démographique à intégrer dans le projet d'établissement : analyse de la population, prospective de la pyramide des âges, les enjeux de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences ?
- Les soutiens professionnels au service des travailleurs vieillissants
- Les enjeux sur la formation des professionnels et sur l'accompagnement quotidien
- Le rôle fondamental des encadrants d'ESAT et de l'équipe pluridisciplinaire
- Les professionnels qualifiés pour une transition réussie vers la retraite, les alternatives à l'EPHAD

4^{ème} demi-journée : de 13 h 30 à 17 h 00

- Les réponses institutionnelles : les moyens à mettre en œuvre pour un accompagnement de qualité - Exemples de services adaptés à ce public handicapé vieillissant :
 - L'accompagnement professionnel individualisé
 - Comment préparer les travailleurs d'ESAT à quitter la vie active pour une vie de retraité dynamique et épanouie et inscrite dans l'environnement social
 - Les recommandations de l'ex-ANESM, de l'HAS, de l'IGAS : « Recommandations et bonnes pratiques professionnelles »
- Evaluation de la formation, échanges et conclusion

37

INTERVENANT

Pierre-Yves LE PHILIPPE, ex Directeur d'ESAT, d'IME et d'EA
ou **Françoise ROLF**, Directrice adjointe ESAT multi-sites





Manager : le Groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles

Chefs d'ateliers, chef de service, moniteurs principaux

Le manager en ESAT, qu'il soit chef d'atelier, chef de service ou moniteur principal, peut se sentir au cœur d'injonctions paradoxales. A l'heure de la mise en œuvre du plan de transformation, il pilote des ateliers où sont accompagnés, par ses équipes, des travailleurs aux profils différents, ce qui peut être source de difficultés, de questionnements.

OBJECTIFS

- Permettre au manager de s'extraire un instant de son quotidien et de rencontrer des collègues d'ESAT différents qui peuvent être dans des situations similaires
- Amener les participants à réfléchir ensemble sur leurs pratiques dans une dynamique positive et structurante.
- Identifier les « situations problème », les analyser, élaborer des pistes d'amélioration.
- Questionner sa posture de manager, développer ses compétences managériales.
- Apprendre à travailler avec tous, en cohérence avec l'Institution.
- Trouver de la réassurance auprès de ses pairs.
- Prévenir les risques psycho-sociaux.

POUR QUI ?

Cadres hiérarchiques en ESAT (Chefs d'ateliers, chefs de services) et moniteurs principaux.



PRÉ REQUIS

Etre en activité en ESAT.

NOMBRE DE STAGIAIRES

8 à 10 personnes maximum.

DURÉE

Une première journée en présentiel de 10 h à 16 h avec repas en commun + 6 séances de 2 h en vidéoconférence (avec camera activée obligatoire).

COÛT

Tarif spécifique :
Inter-établissements : 810 € nets exonérés de la TVA, hors déjeuner à la charge des stagiaires.

INTRA-MUROS - DEVIS SUR DEMANDE

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports méthodologiques et pratiques.
- Echanges thématiques.
- Mise en situation professionnelle.

MOYENS D'ÉVALUATION

Participation active des stagiaires sous forme de questions-réponses, études de cas.

MOYENS TECHNIQUES

Supports papier, paper-board, projection pour la journée en présentiel.
Partage d'écran pour les vidéoconférences via Teams.

DATES En présentiel le 28 mars de 10 h à 12 h, puis en visio pour les séances suivantes.

Visio 1 - Vendredi 17 mai

Visio 2 - Vendredi 14 juin

Visio 3 - Vendredi 13 septembre

Visio 4 - Vendredi 11 octobre

Visio 5 - Vendredi 8 novembre

Visio 6 - Vendredi 13 décembre

PROGRAMME ET DÉROULÉ

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente.

1^{ère} demi-journée, de 10 h 00 à 13 h 00 :

- Présentation de la formation.
- Présentation de l'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP), fondements et déroulements.
- Les principes de l'APP.

2^{ème} demi-journée, de 14 h 00 à 16 h 00 :

- Définition d'une situation problème : comment l'identifier, la contextualiser, la formuler.
 - Projection sur les prochaines séances en visio, co-construction des règles à respecter.
- Evaluation de la formation, échanges et conclusion.

Programme et déroulé des visios de 2 heures

- Chaque participant expose brièvement une situation problématique.
- Une première situation à développer est choisie.
- Grâce à la reformulation, la synthèse et les questions du groupe, le participant est amené à identifier la problématique, il en choisit un titre.
- Les échanges du groupe, questions et pistes, dans le profond respect de chacun, permettent au participant d'entrer dans un processus d'analyse de sa situation, de ses actions ou non actions, des perspectives.
- Après reformulation et synthèse, le participant choisit les idées, approches qui lui semblent éclairantes et aidantes dans la résolution de son problème.
- Une synthèse est réalisée afin que chacun tire un enseignement quant à sa pratique professionnelle.
- Evaluation de la formation, échanges et conclusion

INTERVENANTE

Nathalie GYOMLAI, Certifiée compétente pour l'animation de Groupes d'analyse de pratique professionnelle dans le champ social et médico-social
Directrice de Pôle et membre du GTN SERAFIN-PH





La rémunération des ouvriers d'ESAT et le management des ressources humaines : réglementation et impacts

La rémunération des ouvriers d'ESAT est aujourd'hui un des thèmes centraux du management des ressources humaines. Elle est encadrée par un grand nombre d'impositions réglementaires et influe inévitablement sur la plupart des composantes de la Gestion des Ressources Humaines en ESAT.

Cette formation permettra :

- de repositionner le contexte législatif lié à cette rémunération dans un contexte de profondes mutations,
- d'évoquer les pratiques en ESAT,
- de proposer une conduite adaptée aux exigences réglementaires,
- de structurer une démarche pour une politique de rémunération dans le cadre du management des ressources humaines en ESAT.

OBJECTIF

- Maîtriser le cadre réglementaire de la rémunération et de la gestion des ressources humaines en ESAT,
- Définir une méthodologie pour mettre en œuvre une politique de rémunération et de G.R.H.



POUR QUI ?

Directeurs et cadres d'ESAT, Administrateurs, Directeurs généraux, comptables et tout salarié impliqué dans la mise en œuvre de la rémunération et des ressources humaines des travailleurs handicapés.

PRÉ REQUIS Etre en activité en ESAT.

NOMBRE DE STAGIAIRES

12 maximum.

DURÉE 2 jours, soit 12 h.

COÛT*

Inter-établissements : 500 € nets exonérés de la TVA, hors déjeuner à la charge des stagiaires.

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais du formateur inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie participative : alternance d'apports théoriques et d'échanges thématiques,
- Apports méthodologiques et pratiques (supports de cours).

MOYENS D'ÉVALUATION

Participation active des stagiaires sous forme de questions-réponses, quiz, études de cas.

MOYENS TECHNIQUES

Support Powerpoint, projection animation sur tableau blanc.

PROGRAMME ET DÉROULÉ

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente.

1^{ère} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 00 :

- Le contexte : mutations et défis actuels (défis économiques, évolution des publics, évolutions réglementaires)
- Le statut juridique du travailleur d'ESAT
- Le Plan de Transformation des ESAT : analyse et impacts

2^{ème} demi-journée, de 13 h 00 à 16 h 00 :

- Réglementation : présentation et analyse des ressources d'un ouvrier d'ESAT :
 - la rémunération garantie,
 - le complément AAH.
- Les politiques de rémunération :
 - quelles alternatives ?
 - l'intéressement et les gratifications.

3^{ème} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 00 :

- Les pratiques et la réglementation des ressources humaines en ESAT :
 - la durée du temps de travail,
 - la fiche de rémunération,
 - les cotisations sociales,
 - les congés.

4^{ème} demi-journée, de 13 h 00 à 16 h 00 :

- Les pratiques et la réglementation des ressources humaines en ESAT (suite) :
 - la prévoyance, les mutuelles,
 - la formation professionnelle,
 - le bordereau ASP,
 - la retraite.
- Les pratiques de politique de rémunération en ESAT et les critères d'évaluation
- Evaluation de la formation, échanges et conclusion.

INTERVENANT

Sébastien HONORÉ,

Directeur de l'offre et de l'accompagnement et membre du GTN SERAFIN-PH ou **Didier RAMBEAUX,**

Directeur de Pôle d'ESAT, ex Directeur RH dans l'industrie, Président d'ANDICAT



* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.



Fiscalité des ESAT : traitement de la TVA

(suite à la réponse du 15 octobre 2015 de la DLF)

Une note de la Direction de la Législation Fiscale (DLF) du 15 octobre 2015 est venue préciser la position de l'Administration sur deux points importants :

- la récupération de la TVA sur les dépenses mixtes,
- le traitement de la TVA dans les opérations internes dans une même association.

OBJECTIFS

- Maitriser les règles de calcul sur les opérations internes.
- Déterminer le crédit de départ TVA sur les immobilisations.
- Optimiser la récupération de la TVA et le paiement de la taxe sur les salaires.

PROGRAMME ET DÉROULÉ

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente.

1^{ère} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- Rappel des règles fiscales générales des organismes à but non lucratif.
- Gestion désintéressée, 4 P, concurrence, ...
- Principe : les ESAT exonérés de tous les impôts commerciaux.
- Possibilité d'option à TVA offerte aux ESAT.
- Règles d'assujettissement et d'exonération à la TVA :
 - coefficients
- Règles et positions antérieures de l'Administration.

2^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- Les deux secteurs distincts avec les positions différentes des centres des impôts :
 - le secteur médico-social,
 - le secteur commercial.
- Conséquences sur le droit à récupération.
- Traitement des dépenses mixtes (médico-sociales et production) :
 - conséquences au niveau du siège social.
- Traitement des opérations internes dans une même association.
- Traitement des réclamations à faire à l'Administration (prescription).
- Traitement de la taxe sur les salaires :
 - existence des deux secteurs distincts.
- Incidence du passage à la TVA la première année : crédit de départ.
- Traitement des réclamations à faire à l'administration (prescription).
- Cas pratiques.
- Evaluation de la formation, échanges et conclusion.

INTERVENANT

Franck NACCACHE, Expert en gestion financière, Commissaire aux comptes



POUR QUI

DAF, directeurs et comptables d'ESAT, ...



PRÉ REQUIS

Etre en activité en ESAT. Travailler ou administrer en ESAT ou dans un siège d'association gestionnaire.

NOMBRE DE STAGIAIRES

12 maximum.

DURÉE 1 jour, soit 7 h.

COÛT*

Inter-établissements : 250 € nets exonérés de la TVA, hors déjeuner à la charge des stagiaires.

Intra-muros : 2 100 € nets exonérés de la TVA, frais du formateur inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.

* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Cours théorique, exercices d'application et cas pratiques.
- Tout au long de la journée, les stagiaires pourront réinterroger les contenus de formation et le formateur pourra ainsi être au plus près de la progression visée.

MOYENS D'ÉVALUATION

Participation active des stagiaires sous forme de questions-réponses, quiz écrit et études de cas.

MOYENS TECHNIQUES

Support papier, projection animation sur tableau blanc.



Réforme de la contractualisation et de la tarification : vision stratégique et technique sur les CPOM et EPRD dans les ESAT

Réforme de la tarification et contractualisation vont changer les modes de relations avec les autorités de tarification, mettant fin progressivement à la lourde procédure contradictoire et offrant de nouvelles perspectives de gestion aux organismes gestionnaires. Cette formation sur deux jours, dont le premier sera axé sur le CPOM et le second sur l'EPRD, s'attachera à bien faire ressortir les enjeux et les transformations qu'induit cette réforme, tout en donnant des éléments techniques précis. Elle permettra d'acquérir les connaissances dans cette matière pour mesurer la dimension et les incidences nombreuses, et vous permettre de développer votre stratégie.

OBJECTIFS

- Maîtriser le nouveau cadre réglementaire applicable aux CPOM,
- Anticiper les changements managériaux et d'organisation interne,
- Identifier les différentes phases de négociation et de mise en œuvre d'un CPOM,
- Identifier les opportunités, zones de risques et d'incertitudes du CPOM,
- Comprendre la logique descendante des nouvelles règles de tarification,
- Articuler CPOM et nouvelles règles de tarification,
- Savoir se projeter dans une analyse financière pluriannuelle à l'aide de l'EPRD.

POUR QUI ? Membres des conseils d'administration, directeurs généraux, directeurs d'établissement et service, directeurs ou responsables administratif et financier, directeurs ou responsables des ressources humaines, directeurs ou responsables des systèmes d'information, directeurs ou responsables de l'offre de services, ...

PRÉ REQUIS Etre en activité en ESAT. Travailler ou administrer en ESAT ou dans un siège d'association gestionnaire.

NOMBRE DE STAGIAIRES 12 maxi.

DURÉE 2 jours, 14 h.

COÛT*
Inter-établissements : 500 € nets exonérés de la TVA, hors déjeuner à la charge des stagiaires.
Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais du formateur inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.

* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.

N° de déclaration d'activité : 11 94 058 99 94

PROGRAMME ET DÉROULÉ

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente.

1^{ère} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- Qu'est-ce qu'un CPOM, les différents types de CPOM possibles ;
- Le préalable à la négociation d'un CPOM : une vision stratégique à moyen terme sur les besoins, réponses, territoires d'intervention et compétences à mobiliser ;
- Un changement interne sur le rôle de chacun des acteurs, un nouveau management à opérer ;
- Une nouvelle organisation interne pour construire et s'assurer du bon déroulement des objectifs et moyens retenus par le CPOM ;
- Les différentes phases de négociation d'un CPOM : de l'autodiagnostic au diagnostic partagé jusqu'à la négociation des objectifs et moyens du CPOM et son suivi.

2^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- L'incidence des CPOM sur l'allocation des ressources - le nouveau dialogue de gestion ;
- Les incidences sur les systèmes d'information ;
- Exemples de contenu de contrats et de clauses à éviter ou à privilégier ;
- Exemples de fiches actions négociées dans le cadre d'un CPOM ;
- Valeur juridique du CPOM.

3^{ème} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- La réforme de la tarification (suivant l'avancée des textes) et l'articulation avec le CPOM : d'une logique de demande budgétaire à une logique de tarification à la ressource ;
- Ce qui va changer dans le mode de gestion : rôle du siège, absence de reprise de résultat ;
- Le nouvel outil d'analyse financière EPRD : définition, destination, contenu ;
- Les 3 dimensions de l'EPRD : budgétaire, financière, et pluriannuelle.

4^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- Les notions d'analyse financière nécessaire aux nouveaux modes de gestion induits par le CPOM et la tarification : l'équilibre financier d'ensemble, le financement des investissements, la mise en commun de moyens ;
- Les projections pluriannuelles : quels leviers ?
- En pratique : la présentation des états EPRD et des outils nécessaires à la réalisation de l'EPRD ;
- Les nouvelles obligations juridiques de l'EPRD : le calendrier, le mode de transmission, la consultation des instances, l'avis des autorités de tarification, le suivi.
- Evaluation de la formation, échanges et conclusion.

INTERVENANTS

CPOM : Arnaud VINSONNEAU,

Juriste en droit de l'action sociale et médico-sociale, Formateur, Consultant

EPRD : Catherine SAGE,

Expert-comptable, Commissaire aux comptes, Cabinet Jégard Créatis





Evaluations des ESSMS et management par la qualité, stratégie au service de la transformation des ESAT

Réglementation - Pilotage institutionnel - Transformation de l'offre - Enjeux

OBJECTIFS

Instituer la méthode d'amélioration continue de la qualité comme un vecteur structurant d'une co-construction accompagnant la transformation de l'offre en ESAT.

- Permettre aux professionnels de situer les enjeux d'une démarche d'amélioration continue de la qualité dans un contexte en transition.
- Anticiper et préparer le renouvellement des autorisations de fonctionnement dans une dynamique initiatrice.
- Mobiliser l'ensemble des acteurs autour d'une co-construction du sens en ESSMS.

PROGRAMME ET DÉROULÉ

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente.

1^{ère} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 00 :

- Fondement et évolution de la démarche
- Retour sur les évolutions juridiques de la loi 2002.2
- Les concepts et référentiels qualités, la première campagne d'évaluations
- De l'évaluation interne à l'évaluation externe
- Renouvellement des autorisations de fonctionnement
- De l'ANESMS à la HAS

2^{ème} demi-journée, de 13 h 00 à 17 h 00 :

- Construction et adaptation de l'organisation
- La structure qualité : la gouvernance garante de l'efficacité de la démarche
- Les logiciels qualité : solution globale de pilotage
- Comprendre et analyser le nouveau référentiel unique de la HAS
- Perspective et co-construction d'un PAQ
- Gestion et système de traitement des EI

3^{ème} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 00 :

- Le rapport annuel constitutif de l'évaluation externe
- Les mises en perspectives (SERAFIN PH, CPOM, RBPP, indicateurs médico-sociaux)
- Les thématiques actuelles transversales (autodétermination, droits fondamentaux, approche inclusive, citoyenneté, bientraitance)
- Démocratie en santé et participation des usagers
- Transformation de l'offre des ESAT et autres paradigmes contemporains

4^{ème} demi-journée, de 13 h 00 à 17 h 00 :

- Une démarche au service d'un pilotage institutionnel
- Dossier informatisé de l'usager et virage numérique
- Cohérence des objectifs, adaptation et agilité institutionnelle
- Accompagnement des équipes pluri-professionnelles pendant la transition/transformation
- La quête de sens
- La Qualité de Vie au Travail et le Travail de Qualité
- Une démarche prospective
- La qualité : un déterminant de la RSE
- Ethique de la qualité
- Elaboration d'une conscience collective institutionnelle
- Une co-construction partagée (usagers-professionnels)
- La QVT en ESAT, l'imaginaire du travail et la « Qualitude »
- Evaluation de la formation, échanges et conclusion

POUR QUI ?

Managers, référents qualité et l'ensemble des personnels d'ESAT.

PRÉ REQUIS Exercice d'une fonction de cadre et de directeur ou candidat à ce type de fonction.

NOMBRE DE STAGIAIRES

12 maximum.

DURÉE 2 jours, 14 h.

COÛT*

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais de déplacement inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.



MOYENS PÉDAGOGIQUES

Alternance entre apports théoriques, analyse de situations, études de cas, animation participative.

MOYENS D'ÉVALUATION

Participation active des stagiaires sous forme de questions-réponses, quiz, études de cas, ...

MOYENS TECHNIQUES

Support papier, projection animation sur tableau blanc.

* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.

INTERVENANT

Arnaud PENNETIER, Directeur d'ESAT, Directeur Qualité associatif et Docteur en sociologie





Management participatif et prévention des conflits

Mener des actions pour des établissements sociaux implique de coordonner l'action de salariés, des familles, des partenaires, divers de par leurs personnalités, leurs parcours de vie et leurs attentes vis-à-vis de leur engagement. Le management participatif permet d'organiser les actions de ces personnes dans un climat de connaissance, reconnaissance et confiance vis-à-vis de l'autre et de prévenir ainsi les conflits de faible ampleur. C'est aussi un gage d'efficience pour le bon développement des actions de l'établissement.

OBJECTIFS

- Identifier ses propres préférences/style de management et leur impact sur les autres membres de l'équipe,
- Prendre conscience des risques pour faciliter la prise de décision,
- Développer ses capacités d'écoute pour faciliter une prise de décision,
- Adopter une posture professionnelle juste et efficace,
- Transmettre les informations nécessaires sur les actions menées ou à venir,
- Organiser l'action d'une équipe dans une totale confiance pour développer la solidarité entre ses membres.

PROGRAMME ET DÉROULÉ

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente.

1^{ère} demi-journée, de 10 h 00 à 12 h 30 :

- Les outils du management participatif :
 - Retour sur les fondamentaux de la communication managériale orientée vers le dialogue
 - La notion de délégation dans le cadre du management participatif

2^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 30 :

- Stimuler l'initiative et la créativité de son équipe
- Constituer des équipes créatives en jouant la complémentarité des profils
- Instaurer un état d'esprit créatif :
 - Savoir accueillir les idées de ses collaborateurs
 - Intégrer la notion de prise de risques
 - Savoir gérer les échecs et rebondir
 - Motiver, valoriser les idées et les initiatives de son équipe
- Identifier les conditions nécessaires à l'efficacité créative et lever les obstacles à l'innovation au quotidien

3^{ème} demi-journée, de 8 h 30 à 12 h 30 :

- Pratiquer les techniques d'animation de réunions de créativité :
 - Analyser le déroulement d'un groupe de créativité
 - Choisir la bonne méthode et motiver la participation du groupe
 - S'approprier la boîte à outils de l'animateur : les techniques efficaces en créativité
 - Décoder, évaluer et exploiter les informations collectées

4^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- Développer un système local de management des idées
- Elaborer un processus adapté au périmètre
- Préparation
- Production
- Evaluation
- Application
- Valorisation
- Animer la participation des différents acteurs
- Piloter le système de management des idées
- Evaluation de la formation, échanges et conclusion

INTERVENANTE

Catherine BESIERS-TABOURNEAU, Psychologue du travail, Responsable de formation



POUR QUI ?

Directeurs, directeurs adjoints, chefs de services, adjoints techniques, autres cadres.



PRÉ REQUIS

Etre en activité en ESAT.

NOMBRE DE STAGIAIRES

12 maximum.

DURÉE

2 jours, soit 14 h.

COÛT*

Inter-établissements : 500 € nets exonérés de la TVA, hors déjeuner à la charge des stagiaires.

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais du formateur inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.

* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.



Accompagner le changement au sein des ESMS

OBJECTIFS

Comprendre le mécanisme d'adaptation au changement et comprendre comment créer les conditions pour aider son équipe à mieux s'adapter.

POUR QUI ?

Directeurs, directeurs adjoints, chefs de services, adjoints techniques, autres cadres.



PRÉ REQUIS

Etre en activité en ESAT.

NOMBRE DE STAGIAIRES

12 maximum.

DURÉE

2 jours, soit 14 h.

COÛT*

Inter-établissements : 500 € nets exonérés de la TVA, hors déjeuner à la charge des stagiaires.

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais du formateur inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.

* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques, apports méthodologiques, alternance d'apports théoriques et de cas concrets, mise en situation professionnelle au plus près des problématiques rencontrées dans le milieu professionnel.
- Supports pédagogiques (livret d'accueil, présentation de la formation et fiches conseils en fonction des besoins).

MOYENS D'ÉVALUATION

Participation active des stagiaires sous forme de questions-réponses, études de cas personnalisés.

MOYENS TECHNIQUES

Support papier, projection animation sur tableau blanc et présentation et / ou fiches actions sur papier ou clé USB.

PROGRAMME ET DÉROULÉ

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente.

1^{ère} demi-journée, de 10 h 00 à 12 h 30 :

- Repérer et analyser les risques psychosociaux en période de changements :
 - les étapes de l'adaptation au changement, le deuil du passé
 - le stress lié au changement : mécanismes, symptômes, conséquences
 - les freins à l'adaptation au changement

2^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 30 :

- Renforcer son adaptabilité au changement :
 - analyser ses propres perceptions du changement
 - reconnaître et apprendre à gérer ses émotions

3^{ème} demi-journée, de 8 h 30 à 12 h 30 :

- Comment aider son équipe à mieux s'adapter au changement :
 - l'aider à dépasser les freins au changement
 - l'écoute active
 - savoir communiquer positivement

4^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- Comment aider chacun à développer et préserver ses ressources personnelles :
 - aider chacun à développer son autonomie
 - repérer les salariés en souffrance
 - savoir se protéger
- Evaluation de la formation, échanges et conclusion.

INTERVENANTE

Catherine BESIERS-TABOURNEAU,

Psychologue du travail, Responsable de formation





Analyse du poste de travail et démarche ergonomique

OBJECTIFS

- Connaître et respecter les conditions de travail optimales.
- Préserver la santé des salariés.
- Prévenir les risques psycho sociaux.

POUR QUI ?

Tous professionnels travaillant en ESAT.



PRÉ REQUIS

Etre en activité en ESAT.

NOMBRE DE STAGIAIRES

12 maximum.

DURÉE

2 jours, soit 14 h.

COÛT*

Inter-établissements : 500 € nets exonérés de la TVA, hors déjeuner à la charge des stagiaires.

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais du formateur inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.

* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques, apports méthodologiques, alternance d'apports théoriques et de cas concrets,
- Supports pédagogiques (livret d'accueil, présentation interactive), exercices de mise en situation. Des documents techniques variés viendront étayer les thématiques traitées, ainsi chaque stagiaire pourra conserver un dossier support.

MOYENS D'ÉVALUATION

Participation active des stagiaires sous forme de questions-réponses, études de cas.

MOYENS TECHNIQUES

Support papier, projection animation sur tableau blanc. De nombreux exercices d'ergonomie auront lieu sur place.

PROGRAMME ET DÉROULÉ

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente.

1^{ère} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- Définir le champ du travail, de la santé au travail et de l'ergonomie
- Identifier le travail prescrit et le travail réel

2^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- Prendre en compte la variabilité inter et intra individuelle
- Les déterminants de l'activité
- Les principes de la prévention

3^{ème} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- Le travail d'un point de vue physiologique
- Présentation d'une méthode d'analyse de la charge de travail
- Observer une situation de travail
- Relever les facteurs de l'environnement physique de travail
- Prendre en compte tous les acteurs du système

4^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- Elaborer une liste de mesures susceptibles d'améliorer les conditions de travail
- Définir des critères de choix entre différentes mesures proposées
- Transférer les connaissances acquises sur la démarche ergonomique :
 - à l'analyse d'un poste de travail,
 - à l'élaboration de propositions d'amélioration de ce poste.
- Evaluation de la formation, échanges et conclusion.

INTERVENANTS

Catherine BESIERS-TABOURNEAU, Psychologue du travail et de la vie sociale
Louis PANET, Ostéopathe





Prévenir l'épuisement professionnel

OBJECTIFS

Connaître les symptômes et les facteurs de risques d'épuisement professionnel, gérer et prévenir son apparition pour soi et pour les autres. Savoir comment agir pour se sortir d'un épuisement professionnel.

A l'issue de cette formation, chaque participant aura les outils pour :

- repérer les signes de l'épuisement professionnel,
- activer les ressources adéquates.

POUR QUI ?

Tous professionnels travaillant en ESAT.

PRÉ REQUIS

Etre en activité en ESAT.

NOMBRE DE STAGIAIRES

12 maximum.

DURÉE

2 jours, soit 14 h.

COÛT*

Inter-établissements : 500 € nets exonérés de la TVA, hors déjeuner à la charge des stagiaires.

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais du formateur inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.

* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.

INTERVENANTE

Catherine BESIERS-TABOURNEAU,

Psychologue du travail, Responsable de formation



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation en face à face. Méthode interactive.
- Apports théoriques, exercices pratiques individuels et exercices en groupes, apports méthodologiques, alternance d'apports théoriques et de cas concrets.
- Supports pédagogiques (livret d'accueil, présentation interactive), exercices de mise en situation professionnelle à partir de situations proposées par l'intervenant et par les stagiaires.
- Remise de fiches pratiques et d'un livret personnel.

MOYENS D'ÉVALUATION

Participation active des stagiaires sous forme de questions-réponses, études de cas.

MOYENS TECHNIQUES

Support papier, projection animation sur tableau blanc.

PROGRAMME ET DÉROULÉ

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente.

1^{ère} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- Définition de l'épuisement professionnel (burnout).
- Facteurs favorisants.
- Symptômes
- Différencier : usure professionnelle, fatigue compassionnelle, burn-out, stress aigu et chronique.
- Les personnes ressources : médecin du travail, psychologue du travail, UPL, médecin traitant, CHSCT, ...
- Les conséquences sur : la vie professionnelle - la vie privée - la santé physique et mentale.

2^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- Savoir le détecter et quelles mesures prendre
- Les facteurs mentaux et physiques qui y sont liés :
 - la perte de sens du travail, le sentiment d'impuissance, de ne jamais faire assez, le sentiment d'injustice, la peur,
 - les troubles physiques : TMS, somatisations.
- Les besoins fondamentaux de l'humain :
 - le besoin d'évolution,
 - le besoin d'appartenance et de confiance,
 - le besoin de fierté du travail bien fait.
- Les premiers signes d'épuisement : insomnies - démotivation - oublis, ...
- Autoévaluation

3^{ème} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- Anticiper l'épuisement professionnel pour soi et pour les autres.
- Prévenir l'épuisement professionnel :
 - Prévention primaire : réduire ou supprimer les causes d'épuisement :
 - en (re)donnant du sens au travail : relation aux autres, relation aux familles, autonomie ;
 - en adaptant la charge de travail ;
 - en utilisant la force des relations sociales au sein de l'équipe : collaborer, s'expliquer, ne pas juger, ne pas colporter de rumeurs, porter attention aux collègues et à sa hiérarchie, ...
 - Prévention secondaire : renforcer sa capacité à faire face aux difficultés :
 - en retrouvant sa juste responsabilité : dans les agressions, les dysfonctionnements, la recherche des solutions aux problèmes le plus tôt possible ;
 - en faisant le point sur ses motivations et attentes : évoluer, participer activement aux changements, ...
 - en respectant ses limites ;
 - en sachant donner ET recevoir ;
 - en ne voulant pas performer toujours plus, mais être « aimé pour soi ».
 - Prévention tertiaire : évacuer les tensions, réparer :
 - en évacuant les tensions accumulées : relaxation, sport, psy, humour, cultiver un état d'esprit positif, méditer (calme mental), relations sociales, hobbies, ...

4^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- Elaborer une liste de mesures susceptibles d'améliorer sa pratique.
- Transférer les connaissances acquises.
- Evaluation de la formation, échanges et conclusion.



Le Groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP) au sein d'une même équipe

Un groupe de pairs, qui partage des problématiques professionnelles proches, qui vont apprendre ensemble et cultiver une « intelligence collective » grâce à un processus en plusieurs étapes structurant la parole, l'écoute et la réflexion.

À partir des ressentis exprimés, le GAPP invite à réfléchir, à revisiter les pratiques dans le souci du bien-être du professionnel et de l'utilisateur.

Le groupe d'analyse des pratiques professionnelles ne peut exister sans un cadre bienveillant respecté par l'ensemble des salariés et du psychologue. La condition sine qua non de la vie de ce groupe est la règle de la confidentialité.

OBJECTIFS

- Améliorer sa communication, sa pratique professionnelle et la communication sur sa pratique professionnelle
- Prévenir les Risques Psycho-Sociaux
- Cultiver sa posture réflexive
- Questionner le travail réel par rapport au prescrit, identifier le travail invisible
- Aider chaque collaborateur à trouver un fonctionnement, un comportement, une pratique « acceptable » pour lui-même, et pour les autres.
- Apprendre à travailler en équipe et trouver des modes de fonctionnement communs
- Aider les personnes à s'observer dans le travail et trouver des procédures de travail.

INTERVENANTE

Catherine BESIER-SABOURNEAU,
Psychologue du travail, Responsable de formation



PROGRAMME ET DÉROULÉ

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente.

1^{ère} demi-journée, de 9 h 30 à 12 h 30 :

- Exposé des objectifs et de la méthode de travail du Groupe d'Analyse de la Pratique Professionnelle.
- Exposé du cadre de travail et des règles du groupe.
- Démarrage d'une première problématique par un exposant volontaire.

2^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 30 :

- Travail de la problématique par le biais d'un jeu de questionnement.
- Analyse des réponses, proposition d'hypothèses de liens.
- Propositions d'amélioration de la pratique professionnelle et de l'intérêt de sa généralisation.
- Evaluation de la formation, échanges et conclusion.

POUR QUI ?

Tous professionnels, appartenant à une même équipe et volontaires.



PRÉ REQUIS

Etre en activité en ESAT.

NOMBRE DE STAGIAIRES

8 à 12 personnes maximum. Chaque membre du groupe est invité à exposer un cas.

DURÉE

6 jours, soit 42 h, avec un intervalle de 4 à 6 semaines entre chaque séance.

COÛT*

Tarif spécifique - DEVIS SUR DEMANDE

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports méthodologiques, alternance d'apports théoriques et de cas concrets, en fonction des besoins et des situations traitées.
- Les exercices de mise en situation sont apportés par les participants en fonction des problématiques du moment.

MOYENS D'ÉVALUATION

Participation active des stagiaires sous forme de questions-réponses, études de cas.

MOYENS TECHNIQUES

Support papier, problématique écrite par un participant comme support technique de chaque séance.

* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.



Argumenter l'offre, convaincre le client Donner envie de choisir l'ESAT

Cette formation peut être suivie par la formation « Réussir la négociation commerciale » des 1^{er} et 2 juillet 2024.

OBJECTIFS

- Suivre une démarche pour convertir une demande en commande.
- Identifier les motivations d'achat du client.
- Convaincre le client de l'intérêt de son offre.
- Transformer l'adhésion du client en décision d'achat.
- Optimiser l'expérience du client sur son parcours d'achat.

POUR QUI ?

Directeurs, directeurs adjoints, fonctions commerciales, moniteurs, moniteurs principaux, chefs d'atelier, adjoints techniques, conseillers d'insertion professionnelle.



PRÉ REQUIS

Aucun.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 maximum.

DURÉE

2 jours, soit 14 h.

COÛT*

Inter-établissements : 500 € nets exonérés de la TVA, hors déjeuner à la charge des stagiaires.

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais du formateur inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.

* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques sont actives. Les participants s'entraînent à mettre en œuvre les techniques préconisées à partir d'une étude de cas fil rouge. Les participants transposent les acquis de la formation à l'univers de leur ESAT à travers la production d'outils tels que des guides de questionnement et des argumentaires.

MOYENS D'ÉVALUATION

En fin de formation, les participants remplissent un questionnaire de validation des acquis. Une fiche d'évaluation de la réponse aux attentes, du contenu et du déroulement de la formation est également remplie par les stagiaires à l'issue de la formation.

MOYENS TECHNIQUES

Support Powerpoint, projection animation sur tableau blanc.

PROGRAMME ET DÉROULÉ

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente.

1^{ère} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- Définir la démarche de vente
 - Situer l'acte d'achat dans le parcours client
 - Ce qu'attendent les clients de leur interlocuteur
 - Les 6 étapes clés pour remporter l'adhésion du client
- Préparer un entretien à caractère commercial
 - Se fixer un objectif
 - Identifier les informations à collecter

2^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- Etablir un contact confiant avec son interlocuteur
 - Se présenter et présenter son ESAT
 - S'adapter au style de son interlocuteur
 - Ouvrir le dialogue
- Comprendre les besoins et attentes du client
 - Recueillir les besoins techniques, détecter les motivations d'achat
 - Manier le questionnement efficacement

3^{ème} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- Convaincre de la valeur de son offre
 - Relier son argumentation aux motivations détectées
 - Présenter ses arguments avec la méthode APB
- Traiter les objections à l'achat
 - Recevoir et surmonter les objections du client
 - Traiter spécifiquement l'objection prix
 - Erreurs à éviter, réflexes à adopter

4^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- Conclure la vente
 - Repérer les feux verts de la décision d'achat
 - Aider le client à choisir
 - Conclure positivement l'entretien ... même en cas de refus
- Consolider la relation
 - Sécuriser la suite du parcours client
 - Consolider la relation pour fidéliser ses meilleurs clients
- Evaluation de la formation, échanges et conclusion

INTERVENANTE

Laurence CHABRY, Consultante-formatrice indépendante

Co-auteur de l'ouvrage « La Boîte à Outils de l'expérience client » - DUNOD (3^{ème} édition, août 2021)





Réussir la négociation commerciale - Professionnaliser sa démarche et ses outils de négociation

Cette formation peut être précédée par la formation « Argumenter l'offre, convaincre le client » des 18 et 19 mars 2024.

OBJECTIFS

- Maîtriser les différentes phases de la négociation commerciale.
- Préparer la négociation commerciale des conditions de vente.
- Susciter la confiance et l'adhésion de ses interlocuteurs.
- Surmonter les astuces des acheteurs professionnels.
- Conclure et formaliser un accord pérenne.

PROGRAMME ET DÉROULÉ

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente.

1^{ère} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- Introduction de la formation et recueil des cas de négociation des participants
- Resituer la phase de négociation des conditions dans le cycle de vente
- Identifier les facteurs clés d'échec ou de succès d'une négociation commerciale
 - Repérer les leviers d'influence sur ses interlocuteurs
- Maîtriser les informations nécessaires à une négociation réussie

2^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- Préparer sa négociation des conditions de vente :
 - Définir ses enjeux et objectifs
 - Clarifier le négociable et le non négociable
 - Analyser ses marges de manœuvre
- Construire les arguments associés à la défense de l'offre

3^{ème} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- Conduire sa négociation efficacement :
 - Repérer l'entrée en négociation : les erreurs à éviter
 - Conserver le contrôle du processus, affirmer ses positions
 - Adopter une attitude coopérative, se centrer sur les intérêts des parties prenantes
- Conclure au bon moment

4^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- Surmonter les difficultés de la négociation :
 - Traiter les objections
 - Résister aux astuces des acheteurs
- Faire vivre l'accord et anticiper les renégociations de prix
 - Mettre en place le suivi de la relation client
 - Tracer les informations utiles à conserver
- Evaluation de la formation, échanges et conclusion.

INTERVENANTE

Laurence CHABRY, Consultante-formatrice indépendante
Co-auteur de l'ouvrage « La Boîte à Outils de l'expérience client » - DUNOD (3^{ème} édition, août 2021)



POUR QUI ?

Toute personne en charge de négociation commerciale auprès d'acheteurs : directeurs, directeurs adjoints, responsables commerciaux, chefs d'atelier, cadres techniques et commerciaux.



PRÉ REQUIS

La formation s'adresse aux personnes en ESAT ayant déjà une première expérience de la vente auprès d'acheteurs de métier (B to B, grands comptes).

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 maximum.

DURÉE

2 jours, soit 14 h.

COÛT

Inter-établissements : 500 € nets exonérés de la TVA, hors déjeuner à la charge des stagiaires.

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais du formateur inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.

* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les participants s'entraînent à préparer une négociation à partir des outils proposés. Ils les appliquent à leurs prochaines situations de négociation. Les réflexes comportementaux à mettre en œuvre face aux acheteurs font l'objet d'exercices, de mises en situation et de jeux de rôle d'entraînement. Les participants repartent avec une boîte à outils : check list des informations utiles à collecter, grille de négociation, argumentaire, chemin de négociation, guide de réponse aux objections.

MOYENS D'ÉVALUATION

Participation active des stagiaires sous forme de questions-réponses, quiz, études de cas.

MOYENS TECHNIQUES

Support Powerpoint, projection animation sur tableau blanc.



Le management de la relation client en ESAT Développer une expérience client fidélisatrice

OBJECTIFS

- S'organiser pour mieux fidéliser ses clients.
- Identifier toutes les dimensions du management de la relation client en ESAT.
- Construire une expérience client différenciatrice.
- Traiter efficacement les insatisfactions clients.
- Dépasser le fonctionnement en « silos » en développant la culture client dans son établissement.

PROGRAMME ET DÉROULÉ

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente.

1^{ère} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- Introduction de la formation et présentation du contexte Etablissement des participants et de leurs attentes
- Définir les 7 piliers du management de la relation client
- Fidéliser la clientèle, quels enjeux pour un ESAT ?
- Comment évoluent les attentes et les exigences de la clientèle

2^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 30 :

- Distinguer l'information économique et l'information relationnelle sur les clients
- Identifier ses clients à enjeux économiques
- Ecouter ses clients : les différents outils
- Identifier les trois niveaux d'attente des clients

3^{ème} demi-journée, de 8 h 30 à 12 h 30 :

- Dresser la cartographie de l'expérience client
- Identifier les moments critiques de la relation avec ses clients
- Elaborer une expérience client différenciatrice

4^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 16 h 30 :

- Définir des standards de service
- Faire de la satisfaction client un défi d'équipe
- Combattre les « silos » par un management transversal de la satisfaction client
- Evaluation de la formation, échanges et conclusion.

INTERVENANTE

Laurence CHABRY, Consultante-formatrice indépendante
Co-auteur de l'ouvrage « La Boîte à Outils de l'expérience client » - DUNOD (3^{ème} édition, août 2021)



POUR QUI ?

Directeurs, chefs d'atelier, cadres techniques et commerciaux, moniteurs principaux.



PRÉ REQUIS

Exercer une fonction d'encadrement au sein d'un ESAT.

NOMBRE DE STAGIAIRES

12 maximum.

DURÉE

2 jours, soit 14 h.

COÛT*

Inter-établissements : 500 € nets exonérés de la TVA, hors déjeuner à la charge des stagiaires.

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais du formateur inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.

* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

La première journée, à travers des exercices, des cas, des échanges, est consacrée à l'appropriation des leviers fondamentaux du management de la relation client. La deuxième journée s'appuie sur le contexte particulier des participants et leur propose une démarche et des outils pour élaborer concrètement le développement d'une expérience client fidélisatrice. Les participants repartent avec un plan d'action appliqué à leur contexte. Tout au long de ces deux jours, les stagiaires pourront réinterroger les contenus de formation et la formatrice pourra ainsi être au plus près de la progression visée.

MOYENS D'ÉVALUATION

Participation active des stagiaires sous forme de questions-réponses, quiz, études de cas.

MOYENS TECHNIQUES

Support Powerpoint, projection animation sur tableau blanc.



La relation client au quotidien Satisfaire et fidéliser les clients par la qualité de l'expérience client

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux de l'expérience client.
- Se positionner dans la chaîne de service des clients.
- Communiquer efficacement en interne et avec les clients.
- Valoriser l'image de l'ESAT.
- S'affirmer dans les situations relationnelles délicates.

PROGRAMME ET DÉROULÉ

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente.

1^{ère} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- Introduction de la formation, recueil des attentes des participants et des situations de contacts avec les clients.
- Se situer sur le parcours client de l'ESAT, positionner son rôle.
- Identifier les enjeux et les conditions d'une expérience client réussie.
- Prendre en compte les attentes et les exigences de la clientèle de l'ESAT.

2^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 30 :

- Revisiter les clés de la communication efficace avec les collègues et les clients.
- Développer son écoute active.
- Maîtriser l'art du questionnement utile.
- Pratiquer la reformulation.

3^{ème} demi-journée, de 8 h 30 à 12 h 30 :

- Gérer avec professionnalisme les situations simples de la relation client :
 - Se présenter,
 - Orienter un client vers le bon interlocuteur,
 - Prendre un message,
 - Traiter une demande simple.

4^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 16 h 30 :

- S'affirmer de façon valorisante pour soi et pour l'ESAT quand il faut :
 - Faire face à un imprévu,
 - Dire « non » à un client,
 - Annoncer une mauvaise nouvelle,
 - Traiter une insatisfaction du client.
- Evaluation de la formation, échanges et conclusion.

INTERVENANTE

Laurence CHABRY, Consultante-formatrice indépendante
Co-auteur de l'ouvrage « La Boîte à Outils de l'expérience client » - DUNOD (3^{ème} édition, août 2021)



POUR QUI ?

Directeurs, chefs d'atelier, cadres techniques et commerciaux, moniteurs principaux.

PRÉ REQUIS

Etre en activité en ESAT.

NOMBRE DE STAGIAIRES

12 maximum.

DURÉE

2 jours, soit 14 h.

COÛT*

Inter-établissements : 500 € nets exonérés de la TVA, hors déjeuner à la charge des stagiaires.

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais du formateur inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

La première journée, à travers des exercices, des cas, des échanges, est consacrée à l'appropriation des conditions de succès de la relation avec les clients en ESAT et à la révision des clés de la communication efficace avec autrui, collègue ou client. La deuxième journée s'appuie sur les cas pratiques de la relation client, rencontrés par les participants à leur poste de travail et au quotidien : situations clients banales et fréquentes, situations plus difficiles. Ces cas donnent lieu à des mises en situation et à des entraînements en micro-groupes pour s'approprier les bonnes pratiques relationnelles. Tout au long de ces deux jours, les stagiaires pourront réinterroger les contenus de formation et la formatrice pourra ainsi être au plus près de la progression visée.

MOYENS D'ÉVALUATION

Participation active des stagiaires sous forme de grilles d'observation/évaluation, exercices, quiz, jeux de rôle.

MOYENS TECHNIQUES

Support Powerpoint, projection animation sur tableau blanc.

* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.



Programme d'intervention à l'autodétermination

OBJECTIFS

Former un professionnel à un programme d'intervention à l'autodétermination :

- Décrire le programme de l'atelier à l'autodétermination
- Aménager un contexte favorisant l'autodétermination des personnes accompagnées
- Mettre en place un atelier à l'autodétermination

CONTENU

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente.

- Co-animation de l'atelier avec le consultant-formateur en 4 demi-journées ou 2 journées comportant les séquences suivantes : Mes droits et mes devoirs / Mes envies / Mon projet / Mes forces et faiblesses / Mes freins et mes facilitateurs dans mon environnement / Mes solutions à mes obstacles / Mes étapes vers mon projet
- Analyse systémique de la mise en pratique de la co-animation



INTERVENANT

Consultant formateur ayant une expérience dans l'animation de stage pratique à l'autodétermination auprès des personnes présentant une déficience intellectuelle

POUR QUI ?

1 salarié et 7 travailleurs.



PRÉ REQUIS

Avoir bénéficié d'une sensibilisation à l'autodétermination.

NOMBRE DE STAGIAIRES

8 personnes maximum.

DURÉE

2 jours, soit 14h.

COÛT*

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais de déplacement inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.

* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Echange du consultant formateur avec le professionnel en amont afin de préparer la mise place de l'atelier au sein de votre structure
- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation
- Co-animation avec le formateur à l'aide de supports et outils adaptés
- Débriefing et analyse de la séance systémique
- Mise à disposition de documents supports à la suite de la formation

MOYENS D'ÉVALUATION

- Entretien individuel lors de la dernière demi-journée avec le salarié par comparaison entrée/sortie de stage.
- Mise en situation directe et débriefing par observation de la formatrice lors de l'atelier.
- Formulaire d'évaluation de la formation et Certificat de réalisation de l'action de formation.

MOYENS TECHNIQUES

Invitation à l'atelier en écriture simplifiée. Programme simplifié. Cahier d'exercices.

Comprendre les différents handicaps

OBJECTIFS

- Identifier et comprendre les différents handicaps
- S'exprimer sur son propre handicap
- S'adapter aux différents handicaps
- Connaître le statut de travailleur handicapé

CONTENU

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente

Journée 1

- Travail sur les représentations du handicap Un handicap/des handicaps - Handicap visible / invisible
- Différences entre « être handicapé » / « être en situation de handicap » : Quelques références historiques pour mieux comprendre ce que le mot « handicap » veut dire aujourd'hui
- Regard sur mon handicap : Comment je perçois mon handicap ? / Comment les autres et la société le perçoivent ? / Comment je perçois celui des autres ? / Comment je vis mon handicap au quotidien : mes forces et mes fragilités
- Le statut de travailleur handicapé ARQTH, AAH, place du handicap dans le monde du travail / Exclusion/intégration/inclusion : des images pour comprendre ces concepts et réfléchir sur sa place dans la société

Journée 2

- Rappel sur les notions vues en Journée 1
- Mieux comprendre les différentes situations de handicap : intellectuel, psychique, autisme
- Le vivre ensemble
Composer avec les particularités de tous les travailleurs / La pair-aidance / Participation des travailleurs à la culture bienveillante de l'ESAT

POUR QUI ?

Travailleurs d'ESAT.



PRÉ REQUIS

Aucun.

NOMBRE DE STAGIAIRES

8 personnes maximum.

DURÉE

2 jours, soit 12 h.

COÛT*

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais de déplacement inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.

* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Témoignages des participants, diaporama, vidéos, exercices concrets, jeux en équipe

MOYENS D'ÉVALUATION

Kahoot ou quiz

MOYENS TECHNIQUES

Support papier, projection vidéoprojecteur (diaporama, vidéos)



INTERVENANTE

Psychologue. Formateur disposant des compétences techniques et pédagogiques nécessaires



Améliorer sa communication et sa posture pour favoriser son insertion professionnelle

OBJECTIFS

- Comprendre les impacts professionnels d'une bonne communication
- Développer son potentiel en maîtrisant son image en cohérence avec sa cible professionnelle
- Adapter son discours et sa posture face à des interlocuteurs de profils différents et/ou suivant le secteur d'activité
- Valoriser et dynamiser son image
- Identifier les leviers afin de mettre en avant ses compétences.
- Mettre en avant un CV actuel grâce à sa connaissance de soi

CONTENU

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente

- Comprendre les enjeux de la communication verbale, non-verbale et para-verbale dans son insertion professionnelle
- Connaître les codes de l'entreprise
- Savoir se mettre en valeur
- Comprendre comment puiser dans ses ressources pour se booster dans sa recherche d'emploi.

INTERVENANT

Formateur disposant des compétences techniques et pédagogiques nécessaires



POUR QUI ?

Personne en reconversion professionnelle à la recherche d'un emploi et souhaitant développer sa communication avec les personnes.



PRÉ REQUIS Aucun.

NOMBRE DE STAGIAIRES
2 à 8 personnes maximum.

DURÉE 2 jours, soit 14 h.

COÛT*

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais de déplacement inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.

* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Supports pédagogiques transmis le jour de la formation par le biais de documents. (fiches méthodologiques) Matériels : outils pédagogiques : (carte de jeux qualités ; besoins)

MOYENS D'ÉVALUATION

Elle est effectuée à partir des exercices auxquels les personnes participent (test, questionnaires, jeux de rôle, mise en situation...) et validée par le formateur. Une attestation de formation sera transmise à l'issue de la formation.

MOYENS TECHNIQUES

Matériels tels que qu'ordinateur portable, vidéoprojecteur. En début d'action, chaque participant recevra un livret d'accueil du stagiaire, un document d'évaluation de la formation.

Bien communiquer avec le client pour véhiculer une bonne image

OBJECTIFS

- Citer et reconnaître les vêtements adaptés à plusieurs situations données
- Retrouver à l'aide d'un cas pratique, les étapes d'une douche.
- Auto-analyser sa tenue avec formulation de ses axes de progression et de ses points forts

CONTENU

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente

Atelier 1 : L'image et le Vêtement de travail

- Rôles et missions du vêtement
- Entretien d'un vêtement (machine à laver, lecture étiquette, tri du linge)
- Focus sur le vêtement de travail

Atelier 2 : Le vêtement du quotidien

- Des vêtements pour chaque situation (travail, week-end, rdv importants)
- Comment se préparer pour un rendez-vous important.

Atelier 3 : Pour un bien être pour soi et pour le client !

- Comment se protéger des microbes
- Image de soi et ma relation aux autres

Atelier 4 : Mains et cheveux

- Points forts pour une bonne communication avec le client.

Atelier 5 : Comment faciliter la communication avec le client ?

Atelier 6 : bilan sous forme de jeux.

- Qu'est ce que je retiens de ces ateliers ?
- Mes objectifs personnels.

POUR QUI ?

Personne ayant des difficultés sur sa présentation.



PRÉ REQUIS

Travailleur en capacité à s'exprimer de façon audible et compréhensible.

NOMBRE DE STAGIAIRES
2 à 8 personnes maximum.

DURÉE 2 jours, soit 12 h.

COÛT*

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais de déplacement inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.

* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Supports pédagogiques transmis le jour de la formation par le biais de documents. Matériels : outils pédagogiques

MOYENS D'ÉVALUATION

Evaluation formative tout au long des modules de formation. Evaluation à chaud à l'issue de la formation sous forme d'exercice pratique

MOYENS TECHNIQUES

Matériels tels que qu'ordinateur portable, vidéoprojecteur. En début d'action, chaque participant recevra un livret d'accueil du stagiaire, un document d'évaluation de la formation.

INTERVENANT

Formateur disposant des compétences techniques et pédagogiques nécessaires





Travailleurs en ESAT

**Nouvelle
Formation**



Intra-muros
01 42 40 15 28 - 07 88 52 77 45
andicat@andicat.org

Gestes et postures

**Nouveau
Contenu**

OBJECTIFS

- Détecter les situations génératrices de Troubles Musculosquelettiques (TMS)
- Connaître les maux du dos (physiologie, anatomie et pathologie)
- Connaître et appliquer les principes de sécurité et d'économie d'effort

CONTENU

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente

• Formation Théorique

- Notions de prévention
- Les maux du dos (physiologie, anatomie et pathologie)
- Les T.M.S
- Les principes de sécurité et d'économie d'effort

• Formation Pratique

- Mise en application pratique
- Exercices simples de port de charges ou d'adaptation au poste selon besoins
- Visite du site avec analyse des postes de travail
- Mise en application des principes de sécurité et d'économie d'effort sur les postes de travail

• Contrôle des connaissances

- Evaluation de l'apprenant au fur et à mesure de la progression
- Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences
- Exercices pratiques

POUR QUI ?

Travailleurs d'ESAT.



PRÉ REQUIS

Aucun.

NOMBRE DE STAGIAIRES

9 personnes maximum.

DURÉE

1 jour, soit 7 h.

COÛT*

Intra-muros : 2 100 € nets exonérés de la TVA, frais du formateur inclus.
Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.

* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition de documents supports à la suite de la formation

MOYENS D'ÉVALUATION

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation

INTERVENANT

Intervenant qualifié aux compétences techniques et pédagogiques actualisées



Equipier d'intervention premiers secours

OBJECTIFS

- Intervenir sur son lieu de travail pour porter secours à toute personne victime d'un accident et/ou d'un malaise
- Utiliser les moyens d'extinction présents sur le site
- Donner l'alarme/l'alerte
- Evacuer en ordre
- Transmettre les informations pour renseigner le registre de sécurité

CONTENU

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente

- **Journée 1** : Sensibilisation aux gestes de premiers secours à la personne
 - Réaliser une protection adaptée
 - Examiner la (les) victime(s) pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
 - Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation de l'établissement
 - Secourir la (les) victime(s) de manière adaptée
- **Journée 2** : Equipier incendie/évacuation
 - Rappel de la législation : le feu, l'extinction, travaux pratiques
 - Les règles fondamentales de l'évacuation
 - Connaissance des aides et moyens présents
 - Rôle du guide file et du serre file
 - L'équipe d'évacuation
 - Visite du site
 - Bilan de la formation
 - Recyclage annuel préconisé

POUR QUI ?

Tous publics.



PRÉ REQUIS

Aucun.

NOMBRE DE STAGIAIRES

8 Personnes maximum.

DURÉE

2 jours, soit 14 h.

COÛT*

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais de déplacement inclus.
Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.

* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Powerpoint
- Paperboard
- Mannequins
- Générateur de fumées
- Remise d'un livret

MOYENS D'ÉVALUATION

- Feuille de présence
- Exercices pratiques
- Certificat de réalisation

INTERVENANT

Formateur certifié SST
(Sauveteur Secouriste du Travail)





Travailleurs en ESAT

Nouvelle Formation

Instance mixte

Nouvelle Instance Représentative des Travailleurs Handicapés et Professionnels en ESAT

OBJECTIFS

- Comprendre le rôle de cette nouvelle instance
- Connaître les thèmes abordés dans cette instance
- Faire le lien avec les autres instances (CVS, délégué des personnes)
- Communiquer, émettre des avis et formuler des propositions

CONTENU

- Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente
- Comprendre le rôle et le fonctionnement de cette nouvelle instance : Composition / Mise en place et fréquence des réunions
 - Connaître les thématiques abordées dans cette instance : Qualité de Vie au Travail / Hygiène et Sécurité / Evaluation et prévention des risques professionnels
 - Communiquer sur les différents sujets : Emettre des avis / Formuler des propositions / Rédiger des comptes-rendus
 - Travail sur la formalisation d'un règlement intérieur - Atelier
 - L'adaptation aux besoins se fera en fonction des attentes des participants et/ou du commanditaire
 - Pour aller plus loin : formations complémentaires possibles
 - Animer une réunion / Confiance en soi, prise de parole en public / Ateliers autodétermination

INTERVENANT

Patrice WAREMBOURG
Consultant expert handicap



POUR QUI ?

Travailleur d'ESAT, professionnel d'ESAT.

PRÉ REQUIS

Membres ou futurs membres de l'IRTHP.

NOMBRE DE STAGIAIRES

8 personnes maximum.

DURÉE

2 jours, soit 14 h.

COÛT*

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais de déplacement inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.

* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Décret n°2022-1561 du 13 décembre 2022 relatif au parcours professionnel et aux droits des travailleurs handicapés admis en ESAT
- Création d'outils, de supports sur-mesure en Facile à lire et à comprendre, en fonction des demandes et besoins des participants
- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Différentes méthodes d'animation seront utilisées ainsi que différents supports pédagogiques
- Le déroulement de la formation sera adapté au rythme du groupe et de la vie de l'ESAT

MOYENS D'ÉVALUATION

- Feuille de présence
- Un quiz sera rempli afin d'évaluer les connaissances et compétences des participants au démarrage de la formation
- Un bilan à chaud sera réalisé avec le groupe à la fin de la formation (environ 30 min). Le ou la directeur-riche de l'ESAT est invité à participer au bilan
- Certificat de réalisation



Intra-muros

01 42 40 15 28 - 07 88 52 77 45

andicat@andicat.org

Nouvelle Formation

Délégué des personnes

OBJECTIFS

- Comprendre le rôle et les missions du délégué des personnes
- Comprendre et appréhender son rôle de délégué dans le CVS, dans l'Instance Mixte
- Savoir écouter, communiquer et intervenir en tant que délégué

CONTENU

- Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente
- Comprendre les enjeux du Décret n°2022-1561 du 13 décembre 2022 relatif au parcours professionnel et aux droits des travailleurs handicapés : Le délégué des personnes / L'Instance mixte (IRTHP) / Rôle du CVS
 - Assimiler les missions propres au délégué des personnes : Montrer l'exemple / Présenter toutes les réclamations individuelles / Veiller au respect des droits et des devoirs / Aider, conseiller et informer / Promouvoir la santé, la sécurité et l'amélioration des conditions de travail et la Qualité de Vie au Travail
 - Connaître le fonctionnement des nouvelles instances : Les élections / Les heures de délégation / Les interlocuteurs
 - Communiquer avec les différents interlocuteurs
 - Apprendre à recueillir la parole de ses pairs et leur retransmettre les informations / Gérer la relation avec les travailleurs et l'encadrement
 - Pour aller plus loin : formations complémentaires possibles : Animer une réunion / Confiance en soi, prise de parole / ...

INTERVENANT

Patrice WAREMBOURG
Consultant expert handicap



POUR QUI ?

Travailleur d'ESAT, professionnel accompagnant un délégué des personnes.

PRÉ REQUIS

Candidat au poste de délégué des personnes - Candidat au poste de délégué suppléant des personnes.

NOMBRE DE STAGIAIRES

2 à 8 personnes maximum.

DURÉE

2 jours, soit 12 h.

COÛT*

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais de déplacement inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.

* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Création d'outils, de supports sur-mesure en Facile à lire et à comprendre, en fonction des demandes et besoins des participants
- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Différentes méthodes d'animation seront utilisées ainsi que différents supports pédagogiques
- Le déroulement de la formation sera adapté au rythme du groupe et de la vie de l'ESAT

MOYENS D'ÉVALUATION

- Feuille de présence
- Un quiz sera rempli afin d'évaluer les connaissances et compétences des participants au démarrage de la formation
- Un bilan à chaud sera réalisé avec le groupe à la fin de la formation (environ 30 min). Un ou plusieurs salariés de l'ESAT (moniteur, éducateur, responsable, etc...) sont invités à participer au bilan
- Certificat de réalisation

Le programme tient compte du Plan de transformation des ESAT



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L. 6352-3, L. 6352-4 et R. 6352-1 à R. 6352-15 du Code du travail. Il s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

Article 1 – Objet

Le présent règlement a pour but de satisfaire à l'obligation posée par l'article du Code du Travail relatif aux organismes de la formation professionnelle.

Le règlement rappelle les principales mesures applicables en matière de santé et de sécurité des stagiaires ; il fixe les règles relatives à la discipline et notamment la nature et l'échelle des sanctions applicables aux stagiaires ainsi que les droits de ceux-ci en cas de sanction.

Article 2 – Application

Le présent règlement intérieur s'applique aux stagiaires dans le cadre d'une formation dispensée par ANDICAT dans les locaux mis à disposition par leur employeur. Ainsi, le présent règlement intérieur ne se substitue pas à celui des établissements accueillant la formation. Le stagiaire s'engage également à respecter ce dernier.

Le présent règlement intérieur s'applique aux stagiaires dans le cadre d'une formation dispensée par ANDICAT dans ses locaux. ANDICAT peut également faire appel à d'autres organismes parfaitement agréés dont la location de salles est l'activité principale. Dans ce cas, le présent règlement intérieur ne se substitue pas à celui en vigueur dans l'organisme de location. Le stagiaire s'engage également à respecter ce dernier.

Article 3 – Personnel assujéti

Le présent règlement intérieur doit être remis aux stagiaires avant la formation. Il s'applique à tous les stagiaires, qui doivent s'y conformer.

Article 4 – Hygiène et sécurité

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur sur les lieux de stage, ainsi qu'en matière d'hygiène. Toutefois, conformément à l'article R. 6352-1 du Code du Travail, lorsque la formation se déroule dans un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures d'hygiène et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

Article 5 – Consignes d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de l'entreprise ou de l'établissement accueillant la formation. Le stagiaire doit en prendre connaissance. En matière d'incendie chacun se conformera aux consignes spécifiques de l'établissement où se déroule le stage.

Article 6 – Boissons alcoolisées et drogues

L'introduction ou la consommation de drogue ou de boissons alcoolisées dans les locaux mis à disposition est formellement interdite. Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogue dans l'entreprise ou l'établissement accueillant la formation. Les stagiaires auront accès lors des pauses à des boissons non alcoolisées mises à disposition par l'établissement accueillant la formation.

Article 7 – Interdiction de fumer et vapoter

En application du décret n° 2017-633 du 25 avril 2017 relatif aux conditions d'application de l'interdiction de vapoter dans certains lieux à usage collectif et du décret 2006-1386 du 15 novembre 2006 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usager collectif, il est formellement interdit de fumer et de vapoter dans les locaux mis à disposition pour la formation.

Article 8 – Horaires - Absence et retard

Les horaires de stage sont fixés par la convention de formation et portés à la connaissance des stagiaires par leur employeur et/ou à la réception de la convocation qui est accompagnée du programme de formation. Toutefois, ANDICAT et/ou les formateurs pourront, en concertation avec les stagiaires (formations extra-muros) ou avec le commanditaire (formations intra-muros) adapter les horaires tout en garantissant le nombre total d'heures du stage. Les stagiaires sont tenus de respecter les horaires de formation sous peine de l'application des dispositions suivantes :

- en cas d'absence ou de retard en formation, le stagiaire doit avertir son employeur et s'en justifier ;
- dans le cas où le stagiaire souhaite quitter les locaux avant l'heure de fin de formation prévue, il devra signer une décharge auprès du formateur présent. Cette décharge sera communiquée à son employeur.

Par ailleurs, les stagiaires sont tenus de signer la feuille d'émargement au fur et à mesure du déroulement de l'action. En signant la feuille d'émargement, le stagiaire reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement. A l'issue de la formation, l'organisme de formation adressera aux stagiaires et à leur employeur un certificat de réalisation précisant le nombre d'heures effectuées.

Article 9 – Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter en tenue vestimentaire correcte et à avoir un comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir vivre, de savoir être en collectivité et le bon déroulement des formations.

Article 10 – Téléphone

Les communications téléphoniques extérieures ne sont pas transmises aux stagiaires pendant le temps de formation, sauf cas d'urgence. Les téléphones portables doivent être éteints pendant le temps de formation.

Article 11 – Sanctions

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction. Selon la gravité du manquement constaté, la sanction pourra consister :

- soit en un avertissement,
- soit en un rappel à l'ordre,
- soit en une mesure d'exclusion de la formation.

Le responsable d'ANDICAT informera l'employeur de la sanction prise lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre du plan de formation en entreprise.

Article 12 – Entrée en application

Le présent règlement intérieur entre en application à compter du 1^{er} janvier 2020.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Désignation

ANDICAT est un organisme de formation professionnelle dont le siège social est situé au **12 rue Mayran - 75009 Paris**. ANDICAT met en place et dispense des formations inter ou intra établissements, à Paris et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par ANDICAT pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de l'Association implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, ANDICAT s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à l'Association un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». Chaque stagiaire doit signer, au début de chaque demi-journée de formation la feuille d'émargement. Un certificat de réalisation sera remis à chaque stagiaire et/ou à son établissement en fin de formation.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et sont nets (exonération de la TVA). Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, au comptant, à 30 jours fin de mois à compter de la date de transmission de la facture. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPérateur de COmpétences (OPCO), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription ou de la signature de la convention de formation. Dans tous les cas, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de la faire au moins 30 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse andicat@andicat.org. En cas d'annulation dans un délai de 30 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 15 % du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 15 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 30 % du coût total initial sera facturée au client. Enfin, en cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de

la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 100 % du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 15 jours avant la date de la formation.

Tout stage commencé est dû en totalité sauf en cas de force majeure.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit (par exemple, nombre de participants trop faible) ou à un cas de force majeure, ANDICAT ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Programme des formations

Le stagiaire recevra minimum 8 jours avant le début de la prestation une convocation accompagnée du programme de formation et des informations pratiques (lieu, horaires). S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique,...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès d'ANDICAT. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à ANDICAT sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre ANDICAT et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Paris.

Pour toute demande de renseignements complémentaires, ANDICAT est à votre écoute.

Contactez ANDICAT

12 rue Mayran - 75009 Paris
Tél. : 01 42 40 15 28 - 07 88 52 77 45
andicat@andicat.org
www.andicat.org



CATALOGUE DES FORMATIONS 2024



ANDICAT
Association Nationale des
Directeurs et Cadres d'ESAT

12 rue Mayran - 75009 PARIS
☎ 01 42 40 15 28 ✉ andicat@andicat.org
www.andicat.org